



**« CARTOGRAPHIE/MAPPING DES ACTIONS ET INITIATIVES
CONCOURANT A LA PREVENTION ET A LA RESOLUTION DES
CONFLITS LIES A LA COMPETITION D'ACCES AUX
RESSOURCES NATURELLES DANS LE BASSIN DU LAC-TCHAD
EN RCA ET EN RDC »**

CARTOGRAPHIE/MAPPING DES ACTIONS ET INITIATIVES CONCOURANT A LA PREVENTION ET A LA RESOLUTION DES CONFLITS LIES A LA COMPETITION D'ACCES AUX RESSOURCES NATURELLES DANS LE BASSIN DU LAC-TCHAD EN RCA ET EN RDC

Clients

Communauté économique des États de l'Afrique centrale, CEEAC

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO

Coopération Allemagne au développement, GIZ

Projet d'Appui au Programme Frontières de la CEEAC, APF-CEEAC

Auteur

Léonard USONGO (Forest Wetlands Consulting FWC, Cameroun)

Louis-Paul-Roger KABELONG BANOHO (Forest Wetlands Consulting FWC, Cameroun)

Kyeblouabé Signaboubo Zahiiky, Consultant National du Tchad

Dr AMADOU CHARIFI Rabiou, Consultant National du Niger

Pr Mukenge K. MANGO'O, Consultant National de la RDC,

BEODO MOUNDJIM Eustache, Consultant National de la RCA,

Jazuli Muhammad Bichi, Consultant National du Nigéria

Date: Septembre 2022

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	vi
REMERCIEMENTS	vii
RESUME.....	viii
EXECUTIVE SUMMARY	x
1. INTRODUCTION.....	12
1.1 Contexte d'étude.....	12
1.2 Contexte Institutionnel	13
1.3 Cadre juridique.....	14
1.4 Contexte sécuritaire	15
1.5 Dynamique de la transhumance et du néo-pastoralisme.....	16
1.6 Finalité de l'étude.....	17
1.7 Objectif principal de l'étude.....	17
1.8 Objectifs spécifiques	17
1.9 Résultats attendus.....	18
2. DESCRIPTION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	19
3. METHODOLOGIE.....	21
3.1 Revue documentaire	21
3.2 Enquête de terrain	22
3.3 Mission de terrain et enquête auprès des communautés pastorales	22
3.4 Analyse des données.....	23
4. RESULTATS	24
4.1 Analyse des principaux acteurs et leur intervention.....	24
4.2 Analyse des ressources partagées	26
4.3 Ressources partagées sources de conflits.....	27
4.4 Typologies des conflits	28
4.4.1 Conflits agropastoraux	29
4.4.2 Conflits liés aux ressources hydriques et aux changements climatiques	29
4.4.3 Conflits inter-ethniques.	30
4.4.4 Extrémisme violent des groupes terroristes et autres groupes armés.....	30

4.4.5 Institution en charge de la gestion des conflits au niveau local	30
4.5 Analyse et présentation des interventions humanitaires et de développement	32
4.6 Analyse des flux financiers des programmes de développement et humanitaires	34
CONCLUSIONS.....	43
RECOMMANDATIONS	45
BIBLIOGRAPHIE.....	48
ANNEXES	51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Score moyen de chaque catégorie de l'indice de stabilité.....	37
--	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du Bassin du Lac Tchad.....	21
Figure 2. Quelques clichés des échanges sur le terrain avec les communautés locales de Mora.	23
Figure 3. Distributions des acteurs intervenant dans la zone d'étude.	25
Figure 4. Illustration de quelques ressources partagées dans la zone d'étude.	27
Figure 5. Flux financiers totaux par pays.....	34

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACF :	Action contre la Faim
ACORD :	Association de Coopération et de Recherches pour le Développement
ACTED :	Association de solidarité internationale
ADF :	African Development Foundation
AFD :	Agence française de développement
CBLT :	Commission du Bassin du Lac Tchad
CEBEVIRHA :	Commission économique du bétail et des ressources halieutiques
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC :	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CILSS :	Comités inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel
CIT :	Certificat international de transhumance
CRS :	Catholic Relief Services
CUA :	Commission de l'Union africaine
DRC :	Danish Refugee Council
FAO :	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit ou agence de coopération internationale allemande pour le développement
HCR :	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HIMO :	Haute intensité de main-d'œuvre
HRP :	Humanitarian Response Plan
ODD :	Objectifs de développement durable
ONG :	Organisation non gouvernementale
OSC :	Organisations de la société civile
PTF :	Partenaire technique et financier
RCA :	République Centrafricaine
RDC :	République Démocratique du Congo
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest-africaine
UICN :	Union internationale pour la conservation de la nature
UNEP :	Programme des Nations unies pour l'environnement
USAID :	Agence des États-Unis pour le développement international
WWF :	Fonds mondial pour la nature

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier l'équipe du projet régional APF-CEEAC et les collègues de la GIZ, en particulier MM. Roman Meyer, Jean Mapouala, Bakary Sanou, Christian Nganwa, Eleme Eric pour n'en nommer que quelques-uns pour leur soutien lors de la réalisation de cette étude. La coordination réussie de cette étude avec plusieurs consultants dans différents pays est due aux efforts de l'équipe de la GIZ.

Nous apprécions les contributions et les orientations stratégiques fournies par les bureaux de la CEEAC et de la CEDEAO à Libreville au Gabon et à Abuja au Nigeria.

Nous sommes reconnaissants des contributions des nombreuses parties prenantes locales lors de la collecte de données sur le terrain, aux représentants des organisations de développement et humanitaires qui ont partagé des informations avec nous. Les Ministères sectoriels notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche, la protection sociale, le développement et la planification et d'autres institutions nationales ont collaboré à cette étude.

Enfin, notre gratitude aux collègues consultants du Tchad, du Niger, de la RDC, de la RCA et du Nigeria qui ont fait preuve d'un bon sens du professionnalisme et du dévouement pour la bonne exécution de l'étude.

RESUME

Dans la plupart des pays d'Afrique centrale et Occidentale, l'agriculture et l'élevage sont les principales activités des communautés locales. Ces activités constituent un axe majeur de l'économie de ces pays, et contribuent fortement à la sécurité alimentaire. Cependant, la pratique de ces activités dans les zones rurales est fragilisée ces dernières années par des contraintes d'accès et de gestion des ressources naturelles, aggravées par l'insécurité. L'insécurité engendrée par la secte islamique Boko Haram, les nombreuses rébellions, accentuée par les changements climatiques extrême ont causé des contraintes supplémentaires pour les activités agropastorales.

La présente étude avait pour objectif de faire une analyse approfondie et holistique de l'ensemble des interventions qui concourent à la prévention et résolution des conflits liés à la cohabitation avec les autres communautés, à la gestion des flux commerciaux en général, des conflits violents liés à la compétition d'accès aux ressources naturelles en particulier dans le Bassin du Lac Tchad, en République Centrafricaine (RCA) et en République Démocratique du Congo (RDC).

Pour mener à bien cette étude, la première phase a consisté à recruter des consultants nationaux en vue de collecter et de rédiger des rapports nationaux. Par la suite, des réunions de compréhension des termes de référence et d'harmonisation des outils de collecte de données ont été tenues. La collecte des données proprement dite a combiné un ensemble d'approches à savoir une revue documentaire des enquêtes auprès des acteurs et des communautés et des visites de terrain dans les sites d'étude.

Les résultats obtenus montrent que les acteurs peuvent être classés en cinq catégories : Les institutions étatiques, les organismes des Nations unies et les partenaires techniques/financiers, les organisations non gouvernementales internationales ainsi que les organisations de la société civile locale. Les ressources pastorales recensées dans la zone étudiée concernent principalement, les pâturages, les terres et les ressources hydriques.

Les résultats obtenus montrent que les principaux conflits identifiés sont ceux entre les éleveurs sédentaire et transhumants, entre les éleveurs et les agriculteurs, entre les éleveurs et les gestionnaires des aires protégées ayant des mares artificielles, les conflits entre les éleveurs et la population locale, les discordes entre les membres du comité de gestion et le non-respect de l'ordre de passage au niveau des points d'eau. Ces conflits sont aggravés par le néo pastoralisme, l'insécurité créée par le terrorisme, la circulation des armes de petits calibres et les changements climatiques. Tout ceci exacerbe les conflits agropastoraux, les conflits liés à la gestion des points d'eau ainsi que les conflits autour des limites de terres agricoles et les conflits inter-ethniques.

L'analyse des flux financiers permet de montrer que la zone d'étude a reçu environ 614 milliards de francs CFA des partenaires au développement et des organisations internationales. Toutefois, il faut noter que les Etats contribuent également au financement des actions grâce à leur budget d'investissement. Toutefois, une faible proportion de ces financements sont orientés vers la transhumance. La Banque mondiale et l'Union européenne, l'Agence Française de Développement sont les principaux bailleurs.

Par exemple, l'impact de la mise en œuvre des projets et programmes dans la région de l'extrême-nord du Cameroun peut être décliné en 04 ou cinq domaines : socioéconomique, humanitaire, environnemental et sécuritaire. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives dans la zone d'étude, les institutions publiques étatiques ont eu une faible implication dans le pilotage des actions déployées par les organismes internationaux. Cette situation crée des suspicions de la part des Etats qui accusent ces organismes de dépasser parfois leur rôle. L'étude souligne la nécessité de mener en synergies les actions pour améliorer et relancer le pastoralisme dans ces régions.

Les organismes sous-régionaux ont un impact limité en matière d'appui technique et d'accompagnement des Etats. Toutefois, la CBLT a remporté une victoire en assurant le leadership civil de la Force multinationale mixte dans la région du lac Tchad.

Malgré l'existence des cadres de collaboration entre les acteurs de mise en œuvre des programmes et de projets, la coordination des actions de terrain reste faible. Il y a un besoin d'actions concertées intersectorielles entre les Ministères techniques concernés sur les initiatives de développement et humanitaires. Il en va de même pour la gestion de la transhumance, du néo-pastoralisme et des problèmes de sécurité, pour lesquels des efforts concertés sont nécessaires de la part des Ministères techniques concernés pour trouver des solutions à long terme aux problèmes. Mais aussi, cette synergie devrait être promue au niveau transfrontalier pour l'organisation de la transhumance.

Il y avait peu de coordination et de collaboration entre les organisations internationales de développement et humanitaires opérant sur le terrain et les services locaux des Ministères sectoriels. Une plate-forme concertée devrait être établie pour améliorer la communication, la collaboration et le suivi des différentes initiatives.

EXECUTIVE SUMMARY

In most Central and West African countries, agriculture and livestock are the main activities of local communities. These activities constitute an essential component of local economies of these countries, and significantly contribute to food security. However, the practice of these activities in rural areas has been weakened in recent years by constraints on access to and management of natural resources, aggravated by insecurity. Insecurity caused by the Islamic sect Boko Haram, numerous rebellions, accentuated by extreme climate changes have caused additional constraints for agro-pastoral activities.

The objective of this study was to undertake an in-depth and holistic analysis of all the interventions that contribute to the prevention and resolution of conflicts linked to cohabitation among communities, to the management of trade flows in general, and to violent conflicts from competing access to natural resources in particular in the Lake Chad Basin, the Central African Republic (CAR) and the Democratic Republic of Congo (DRC).

To carry out this study, the first phase consisted of recruiting national consultants for data collection and writing of country reports. This was followed by debriefing meetings with APF GIZ CEEAC project team to understand the terms of reference and to harmonise the data collection tools. The data collection combined a range of approaches, including desk review, stakeholders' consultations and community surveys and site based field visits.

The results show that the stakeholders can be classified in five categories: national institutions, development agencies notably UN agencies, technical/financial partners, international non-governmental organisations and local civil society organisations. The pastoral resources identified in the study area are mainly pasture, land and water resources.

The main conflicts identified are those between sedentary and transhumant herders, between herders and farmers, between herders and the managers of protected areas with artificial saltlicks, conflicts between herders and the local population, discords between members of the management committee, and failure to respect the order of passage at water points. These conflicts are aggravated by neo-pastoralism, insecurity created by terrorism, the circulation of small arms and climate change. All this exacerbates agro-pastoral conflicts, conflicts related to the management of water points, as well as conflicts over the boundaries of agricultural land and inter-ethnic conflicts.

The analysis of financial flows shows that the study area mobilized approximately CFA 614 billion from development partners and international organisations. However, it should be noted that the national governments also contribute to financing of activities through their investment budgets. However, a small proportion of this funding is

directed towards transhumance. The World Bank, the European Union and the French Development Agency were identified as the main donors.

For example, the impact of the implementation of projects and programs in the Far North region of Cameroon can be broken down into four or five domains: socio-economic, humanitarian, environmental and security. However, in the context of execution of different initiatives, national institutions had little involvement in execution of activities funded or managed by international organisations. This situation created suspicions on the part of the local government services, which accused these organisations of usurping their assigned missions in the field. The study highlights the need for synergies in interventions of all actors with participation of relevant local government services in order to improve and revive pastoralism in the regions.

Sub-regional bodies have limited impact in providing technical support to national governments. However, one exception is the LCBC with leadership of the Mixed Multinational Force in the Lake Chad basin.

Despite the existence of collaborative frameworks between program and project managers, coordination of field actions remains weak. There is a need for concerted inter sectoral actions between the relevant technical ministries in development and humanitarian initiatives. The same applies to transhumance management, neo-pastoralism and security problems, where concerted efforts are needed by the sectoral ministries to find long-term solutions to the problems. But also, this synergy should be encouraged at transboundary levels by the different organisations intervening in the transhumance sector.

There was little coordination and collaboration between international development and humanitarian organisations operating in the field and local sectoral ministries. A concerted platform should be established to improve communications, collaboration, monitoring and reporting on the different initiatives.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte d'étude

La disponibilité des ressources naturelles, notamment hydriques fait du bassin du Lac Tchad, une zone d'élevage par excellence. Jadis un îlot désertique de relative prospérité, est devenu depuis quelques années, une zone de forte pression et de tensions. Les cinq pays partis prenantes de ce bassin comptent un cheptel bovin estimé à plus de 67 millions de têtes dont environ 70 % sont détenus par le Tchad (28 millions de têtes) et le Nigeria 20 millions de têtes. La zone est surtout connue pour les flux d'animaux, destinés, tant pour la commercialisation que pour la transhumance transfrontalière en provenance de la République Centrafricaine (RCA), du Tchad et du Niger, en direction du Cameroun et de la République démocratique du Congo (RDC) et surtout du Nigeria.

L'élevage pastoral est au cœur de l'économie du bassin du Lac Tchad, contribue fondamentale à l'économie de la zone et de l'ensemble des pays. Ce sous-secteur de l'élevage apporte ainsi une contribution assez importante à l'économie de ces pays, notamment à celle du Tchad, du Niger, de la République Centrafricaine et, dans une certaine mesure à celle des Etats fédérés du Nigeria et de la RDC. Le pastoralisme constitue le principal mode de production animale, assortie d'une transhumance transfrontalière et des flux commerciaux de ruminants.

Le pastoralisme, incluant la transhumance et le nomadisme, constitue le système d'élevage dominant dans les pays sahéliens de l'Afrique Centrale et Occidentale. Dans ce système, les animaux utilisent les ressources de la végétation naturelle, mais aussi d'autres ressources associées à ce système alimentaire dominant (Bourbouze, 2018). Hérité de traditions très anciennes et basé sur la mobilité des hommes et des animaux, le pastoralisme demeure une activité socio-économique fondamentale en Afrique, particulièrement en termes de constitution et de distribution de revenus en milieu rural (Idriss et Nersy, 2017).

En Afrique, l'élevage pastoral représente 10 % à 44 % du Produit Intérieur Brut (PIB) selon les pays, et occupe plus d'un quart de leur population (Assouma *et al.*, 2019). Au Sahel, il représente 15 % du PIB total (Hiernaux *et al.*, 2018), et fournit 70 % de lait, et plus de la moitié de la viande de bovins et de petits ruminants (Assouma *et al.*, 2019). En Afrique centrale, sa contribution au PIB est estimée à 27 % au Tchad, 13 % au Cameroun et 9 % en République centrafricaine (RCA) (Union Africaine, 2013). La mobilité des éleveurs présentait il y'a encore quelques années l'avantage d'être en phase avec l'environnement et de compenser la faible densité de la population occupant le territoire. Malgré cette contribution à l'économie des différents pays de la zone d'étude, la transhumance est depuis plusieurs années au cœur des débats sur l'insécurité. Pour de nombreux acteurs, cette activité a engendré des trafics en tout genre, de conflits entraînant des impacts socio-économiques négatifs, des menaces, pressions et conséquences alarmantes sur : la conservation de la faune sauvage, la préservation de la riche biodiversité et menace par conséquent la sauvegarde des écosystèmes forestiers et le développement harmonieux des communautés locales et autochtones.

1.2 Contexte Institutionnel

La transhumance est un mode enraciné dans la culture des communautés peuls. Ce mode de vie a longtemps constitué par son déplacement et les différents marchés créés, un facteur d'intégration régionale. Les troupeaux se déplaçant sans frontière, les troupeaux et leurs bergers vont d'un pays à un autre, nouant des liens sociaux avec les différentes communautés et pratiquant le commerce au troc avec ces communautés. Cependant cette activité est aujourd'hui confrontée à de nombreux enjeux tels que la croissance démographique qui a engendré l'expansion des parcelles agricoles, qui elles obstruent les pistes de transhumance et les pistes d'abreuvement. A côté de cet enjeu, nous observons également l'absence d'infrastructure, la privatisation des terres, le néo pastoralisme qui engendre un accaparement des terres et l'insécurité civile croissante, qui risquent à terme de condamner l'élevage pastoral. À cela, viennent s'ajouter la faible prise en compte de l'activité dans les politiques des organisations sous-régionales notamment la CEEAC et la CEDEAO. Cette situation n'est toutefois pas uniforme pour les deux organisations. Cette faible prise en compte se manifeste par des plans d'aménagements élaborés qui ne tiennent pas compte de l'élevage ou l'absence de délimitation claire des espaces de pâturages et le manque d'attention accordée aux pâturages par les politiques, qui se manifeste par des investissements et un soutien faible (Azuhwi, 2017).

Du point de vue institutionnel, chaque Etat dispose de ses propres institutions en charge de l'élevage. Ces dernières ont des démembrements au niveau local à travers des délégations ou autres formes de démembrements. Toutefois, le pastoralisme est une activité qui nécessite d'autres acteurs pour une meilleure synergie d'action et un accompagnement de l'activité. Les problèmes de la scolarité, des services de santé et de communication, d'infrastructures d'élevage et d'autres besoins sociaux, relèvent de la compétence d'autres institutions qui doivent s'associer en vue de résorber les conflits et un usage non durable des ressources et la dégradation de l'environnement.

Les systèmes de gestion foncière évoluent entre tradition et modernité et tentent de régler les dynamiques empreintes d'intérêts multiples (Nugteren et al., 2016). Par ailleurs, la récurrence des aléas climatiques extrêmes provoque des déficits de production et des pertes en bétail qui réduisent les moyens d'existence des couches les plus pauvres des populations rurales.

En revanche, une politique pastorale appropriée et des réformes institutionnelles donnent de meilleures capacités de gestion aux pasteurs, permettent un accès équitable aux ressources, aux services et garantissent un usage et une gestion durables de l'environnement.

On constate une fragilité de la reconnaissance juridique des droits d'accès pastoraux, même si des codes réglementaires ont été promulgués dans quelques-uns des pays du Sahel, et que des déclarations internationales qui recommandent une pleine reconnaissance ont été adoptées (Hiernaux et al., 2014). Ainsi, les interactions entre les différents usagers des ressources naturelles suscitent des situations conflictuelles entre les différents acteurs,

notamment entre les pasteurs et l'Etat via les gestionnaires des espaces protégés, mais aussi entre les pasteurs, les agriculteurs et les autres usagers des ressources (MERA, 2008).

En Afrique de l'Ouest, l'élevage fait intervenir différentes institutions aux niveaux national (gouvernements) et sous-régional (CILSS, UEMOA, CEDEAO), qui mettent en œuvre des politiques agro-sylvo-pastorales, telles que l'ECOWAP+10 de l'espace CEDEAO. Cela devrait leur permettre de valoriser davantage le potentiel de développement rural intégré, à travers la mise en œuvre de politiques et programmes construits à partir de perspectives multiples, dont celle relative au pastoralisme.

Dans la région d'Afrique centrale, l'évolution du cadre institutionnel n'est pas le même. La CEEAC a encore du mal à implémenter une politique visant une pacification de cette activité malgré son importance. Toutefois, deux organismes interviennent de manière différente dans la transhumance apaisée. Il s'agit de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et la Commission économique du bétail et des ressources halieutiques (CEBEVIRHA). Malgré son importance, la CBLT a été créée avec pour mission d'assurer la gestion du lac Tchad et de ses ressources en eau partagées, la préservation des écosystèmes et la promotion de l'intégration régionale, la paix, la sécurité et le développement dans la région du lac Tchad. Tant dis que la CEBEVIRHA a pour mission de contribuer au développement durable, harmonisé et équilibré des secteurs de l'élevage, des industries animales, des pêches et de l'aquaculture, ainsi qu'à l'accroissement des échanges en vue de permettre aux Etats membres d'optimiser les productions nécessaires à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté des populations de la sous-région. Ces organismes souffrent du manque d'efficacité sur le terrain de leurs actions.

L'absence de synergie entre les institutions sous-régionales constitue une faiblesse dans la conduite de l'activité pastorale et humanitaire. Dans un souci d'apaiser la transhumance et aux vues des mouvements des transhumants, les deux sous-régions devraient mutualiser leurs actions et développer une plus grande coopération sur le plan humanitaire en vue d'assurer la sécurité et le développement des activités du secteur élevage.

1.3 Cadre juridique

Le cadre juridique relatif au pastoralisme a connu des trajectoires différentes depuis les indépendances. Toutefois, ce cadre est resté marqué par les influences coloniales. Ainsi, le secteur agricole a toujours été valorisé dans les textes juridiques au détriment du secteur élevage et particulièrement pastorale. Les pays membres de la CEDEAO, ont connu des progrès ces dernières années en se dotant des codes pastoraux. Ainsi, le Niger et le Tchad disposent des codes pastoraux. En Afrique Centrale, la question reste délicate et essentiellement conflictuelle.

Sur le plan sous régional, la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté en 1998 la Décision A/DEC.5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre ses États membres. Cette décision s'applique prioritairement sur la transhumance inter-état. Elle définit la transhumance inter-état comme des « déplacements

saisonniers entre États, du bétail ayant quitté les limites de ses parcours habituels, en vue de l'exploitation des points d'eau et des pâturages ». Elle détermine les conditions de déplacement du bétail (Certificat international de transhumance-CIT) et d'accueil du bétail transhumant et impose l'obligation de garde des animaux. Elle institue un mécanisme de règlement des conflits; tout conflit entre éleveurs transhumants et agriculteurs (mais uniquement entre ces derniers) doit être soumis à une conciliation préalable. Cette conciliation est menée par une Commission de conciliation sur la base des informations qu'elle aura réunies. Cette Commission est composée de représentants des éleveurs, des agriculteurs, des agents d'élevage, des eaux et forêts et des autorités politico-administratives locales. En cas de non conciliation, le différend est tranché par les tribunaux compétents (art. 17-19).

Pour assurer la mise en œuvre effective de la décision A/DEC.5/10/98, la CEDEAO a adopté en 2003 le Règlement C/REG.3/01/03 relatif à la mise en œuvre de la réglementation de la transhumance entre ses États membres. Le règlement prévoit : i) l'élaboration et la mise en œuvre des programmes sous régionaux d'aménagement de zones pastorales ou de réalisation des infrastructures transfrontalières en faveur de la transhumance ; ii) la réalisation d'actions pilotes de types transfrontaliers en vue de la mise au point de nouveaux modes de gestion concertée des parcours et des zones d'accueil ; iii) la réalisation d'une étude prospective sur l'avenir de l'élevage, notamment de la transhumance en Afrique de l'Ouest et du Centre ; iv) la mise en place par les États membres de la CEDEAO d'un système d'information et de communication, d'un programme d'aménagement pastoral, d'un comité ministériel de suivi de la transhumance, d'un observatoire régional sur la transhumance et d'une stratégie régionale de gestion des ressources pastorales.

L'analyse de cette décision montre le niveau d'avancement de cette sous-région dans le processus de pacification de la transhumance. Toutefois, elle ne prend pas en compte les autres types de conflits et l'émergence de nouveaux enjeux sécuritaires.

En Afrique centrale, le Certificat International de transhumance est également entré en vigueur. Toutefois, sa mise en œuvre reste encore problématique. Mais à côté de ce document, les états ont élaboré des législations qui sont propres à chacun d'eux. Au Cameroun par exemple, l'Etat a élaboré des textes qui taxent le passage de la transhumance au niveau de chaque collectivité territoriale décentralisée.

La transhumance étant une activité transnationale et transrégionale, pour s'arrimer au cadre de l'Union africaine, il serait important que les deux sous-régions travaillent en synergie afin de tirer davantage de ressources, de pacifier cette dernière et de mieux accompagner ce secteur d'activité qui est une source de revenus et un bien culturel pour de nombreuses communautés.

1.4 Contexte sécuritaire

A l'instar de plusieurs pays de l'Afrique, les pays du Bassin du Lac Tchad ainsi que la RCA et la République Démocratique du Congo connaissent des assauts répétés des bandits et des jihadistes. L'insécurité dans le Bassin du Lac Tchad a une longue histoire qui date de la période

coloniale. Elle a connu une évolution en fonction du contexte politique allant ainsi du banditisme favorisé au coupeur de route et aujourd'hui au djihadisme (Saibou, 2007).

Les différents pays ont ainsi connu différentes trajectoires sécuritaires de la période coloniale à nos jours. A ce jour, le contexte est marqué au Cameroun, au Nigéria, au Niger et au Tchad par la montée en puissance de Boko haram qui a entraîné depuis son émergence en 2009 et son intensification hors du Nigéria en 2014, la mort des centaines de milliers de personnes et le déplacement de plusieurs autres. L'insurrection de Boko Haram et sa répression par les forces armées ont provoqué le déplacement forcé de plus de 2,6 millions de personnes et exposé plus de 6,3 millions d'individus à l'insécurité alimentaire. Cette insécurité est également amplifiée par les changements climatiques qui amplifient les mouvements massifs de populations liés à l'insécurité et le terrorisme provoqué par le phénomène Boko Haram (Saibou Issa, 2014). Cette situation a engendré une précarisation des déplacés et des locaux sédentaires et a déstructuré l'activité pastorale.

En RCA et en RDC, l'on note également une insécurité chronique due à de nombreuses rebellions et aux coups d'Etat. Ces rebellions et coups d'Etat sont également observés au Tchad et au Niger. Cette insécurité a été accentuée par la chute du guide Libyen qui a entraîné une prolifération des armes dans le sahel et la montée en puissance des groupes « marginalisés ».

Les conflits sont également le fruit de la compétition aux ressources naturelles (accès à l'eau, au pâturage etc.), amplifiés par les changements climatiques qui accentuent la sécheresse dans la zone entraînant les déplacements des populations. Cette insécurité a mis les éleveurs en première ligne aussi bien en termes de cause mais également en termes d'impacts. Ces derniers sont accusés d'être complices des différents groupes qui créaient cette insécurité. Mais ils sont également victime du manque de nourriture, de la destruction des infrastructures sociales qui assuraient un minimum de services (santé, école, marché etc.) dans leurs sites habituels.

1.5 Dynamique de la transhumance et du néo-pastoralisme

Les obstacles à la mobilité pastorale, tels que la faible accessibilité à l'eau, le développement urbain ou l'extension des terres cultivées, les crises sanitaires comme Ebola en 2014 ou COVID-19 en 2020, et les conflits ainsi que l'augmentation de la taille du troupeau, affectent la disponibilité des ressources et l'accès aux pâturages. En outre, à côté des difficultés liées étroitement à la transhumance, l'on note une diminution des indices de développement humain notamment en ce qui concerne la santé, l'éducation et les moyens de subsistances.

L'exacerbation des problèmes sociaux et environnementaux est liée à des causes complexes d'origine humaine et éco-climatique. Le néo pastoralisme apparu depuis quelques années prend également de l'ampleur dans la zone. Elle se manifeste par l'accaparement des vastes étendues de terres et des trafics de tout genre. Ces acteurs sont parfois des hommes d'affaires puissants, des hommes politiques influents ou des dirigeants qui n'hésitent pas de nouer des

alliances avec les dirigeants locaux mais aussi, entre en transaction selon les enjeux, avec des groupes armés et même terroristes pour assurer la sécurité de leur activité. Les projections des enjeux de ces nouveaux acteurs doivent être davantage sculptées au niveau transfrontalier puis qu'elles portent les germes d'insécurité. Il est donc nécessaire de mener des actions concrètes en vue de réguler l'activité de ces nouveaux acteurs.

1.6 Finalité de l'étude

La présente étude a ainsi pour but: (i) une meilleure coopération des Organisations intergouvernementale de l'Afrique centrale et occidentale, (ii) meilleure coordination et cohérence entre les différentes formes d'intervention en faveur du Bassin du Lac Tchad, de la RCA, de la RDC et (iii) accorder une attention plus forte aux problèmes que rencontre cette activité économique qui unit les populations de l'Afrique centrale et de l'Ouest, qu'est le pastoralisme en général et la transhumance transfrontalière et les flux commerciaux de bétail, en particulier.

1.7 Objectif principal de l'étude

La présente étude a pour objectif de faire une analyse approfondie et holistique de l'ensemble des interventions qui concourent à la prévention et résolution des conflits liés à la cohabitation avec les autres communautés, à la gestion des flux commerciaux en général, des conflits violents liés à la compétition d'accès aux ressources naturelles en particulier dans le Bassin du Lac Tchad, en Centrafrique (RCA) et en République Démocratique du Congo (RDC).

1.8 Objectifs spécifiques

De façon spécifique l'étude vise à :

- a. Dresser une cartographie des différentes formes d'intervention (acteurs et actions déployées), d'ordre humanitaire et de développement, leur ampleur (volume et valeur) dans chaque pays du Bassin du Lac Tchad, en RCA et en RDC depuis les cinq dernières années (2016-2021) ;
- b. Analyser la portée et les effets évidents, ainsi que les germes d'impacts des différentes formes d'intervention sur la résilience des ménages en général et ceux des pasteurs en particulier, ainsi que leur potentiel d'impulsion de développement dans les pays du Bassin, de la RCA et de la RDC (inversion de la tendance de paupérisation des populations) ;
- c. Analyser le rôle et la place des institutions publiques, au niveau de chacun des pays (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad, RCA et RDC), dans la gestion et le pilotage des actions déployées ;
- d. Formuler des recommandations permettant le renforcement de la coopération/collaboration entre les institutions techniques (CILSS, CBLT, CEBEVIRAH) et d'intégration régionale (CEDEAO, CEEAC) de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour

insuffler une nouvelle dynamique de développement dans les pays du Bassin du Lac Tchad, de la RCA et de la RDC.

1.9 Résultats attendus

A l'issue de l'étude, les résultats suivants sont attendus de chaque consultant national :

- Une cartographie exhaustive des intervenants et des actions d'ordre humanitaire et de développement conduites au cours de cinq dernières années (2016-2021) dans chaque pays (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad, RCA et RDC) est dressé ;
- L'identification et la caractérisation des conflits et des problématiques liés à la transhumance dans chaque pays ;
- La portée et les effets évidents, ainsi que les germes d'impacts des différentes formes d'intervention sur la résilience des ménages en général et ceux des pasteurs en particulier, ainsi que leur potentiel d'impulsion de développement dans chaque pays (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad, RCA et RDC) sont analysés et mis en évidence ;
- Le rôle et la place des institutions publiques dans les différents pays (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad, RCA et RDC), dans la gestion et le pilotage des actions déployées, ainsi que leur cohérence avec les politiques et les stratégies définies par les institutions nationales et régionales spécifiques ;
- Des recommandations permettant le renforcement de la coopération/collaboration entre les institutions techniques (CILSS, CBLT, CEBEVIRAH) et d'intégration régionale (CEDEAO, CEEAC) de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour insuffler une nouvelle dynamique de développement dans les pays (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad, RCA et RDC) sont formulées sous forme d'un plan d'actions triennal autour des préoccupations de développement du secteur agropastoral.

2. DESCRIPTION DE LA ZONE D'ÉTUDE

L'étude a été réalisée dans le Bassin du Lac Tchad notamment dans la Région de l'Extrême Nord (Cameroun), l'Etat fédéré de Borno (Nigéria), Région de Diffa (Niger), région du Lac Tchad (Tchad), le Nord de RCA et le Nord-Est de la RDC. Ces régions sont des zones fragiles d'un point de vue climatique et environnemental, fortement affectées par la surexploitation des ressources, l'ensablement et la désertification.

Le Bassin du Lac Tchad (BLT) constitue un écosystème unique par sa richesse en biodiversité et sa disponibilité en eau mais qui est fragilisé par l'usage de ses ressources. C'est l'une des zones les plus humides du Sahel. Ceci se justifie par le nombre d'espèces vivant dans cette zone. L'on dénombre environ 21 espèces de poissons dans le Bassin du Lac Tchad (CADP, 1992 ; Neiland *et al.*, 1994 ; Ita, 1993, UICN, 2015).

Le BLT est situé à l'est du Sahel Africain et en bordure sud du Sahara. Il constitue un vaste étendu d'eau douce non salée partagée entre le Cameroun au sud (8 %), le Niger au nord-ouest (17 %), le Nigeria à l'ouest (25 %) et le Tchad à l'est (50 %). Le bassin hydrographique du Lac Tchad couvre une superficie d'environ 2 500 000 km², mais la Commission exerçait son mandat sur une superficie de 427 300 km² appelée "bassin conventionnel". Celui-ci a été élargi en 1994 à 984 455 km² avec l'adhésion de la RCA comme 5e pays membre. Cette portion du bassin hydrographique constitue le bassin actif du Lac Tchad.

Le climat de cette écorégion est considéré comme étant hyperaride, avec une pluviosité moyenne annuelle de 320 mm sur le lac. La pluviométrie annuelle varie dans le Lac entre 100 et 300 mm et sur l'ensemble du bassin, elle oscille entre 200 mm au nord à 1 200 mm à l'extrême sud du bassin. La pluviométrie moyenne (320 mm) est néanmoins en train de baisser. La saison des pluies commence en juin et se termine en octobre et se caractérise par le mouvement vers le Nord d'une masse atmosphérique maritime volatile. Il fait chaud et sec de mars à juin, l'air est sec et plus froid de novembre à février (Odada *et al.*, 2006).

La population du Lac Tchad est estimée à environ 22 millions d'habitants avec une densité de 22 habitants/km². Cette densité varie de 1,7 à 37 habitants/km² qu'on soit d'un Pays à l'autre. Pour l'UNEP (2004), la population du BLT est de 37 millions et cette population croît rapidement avec un taux de croissance compris entre 2,4 et 2,6 %. La faible densité a favorisé l'installation de l'insécurité. Les grands espaces restés non occupés ont favorisé l'installation des groupes armés.

Le lac Tchad est un centre de développement, de commerce et d'échanges culturels entre les populations établies respectivement au Nord et au Sud du Sahara (Tam, 2002). Plus de 20 millions de personnes dépendent pour leurs moyens d'existence du lac Tchad et de son bassin actif qui englobe outre les eaux libres, les terres humides et d'importantes plaines d'inondation.

Le BLT apparaît donc comme le reflet d'une unité socio-historique fondée sur une histoire partagée par les groupes de populations établies et dont certaines sont à cheval sur les frontières nationales (Kindler *et al.*, 1990).

De nombreux groupes ethniques vivent dans le bassin du lac Tchad, bon nombre d'entre eux sont présents dans plusieurs pays, en tout, plus de 70 groupes ethniques y sont basés, chacun exploitant l'environnement immédiat par activité de prédilection.

La plupart des pays riverains du bassin du lac Tchad ont connu une instabilité politique complexe et leur histoire, depuis 1960, au moment de leur indépendance, à l'égard des puissances coloniales française et anglaise, a été traversée par des conflits au plan national et international. Le Nigeria a connu, au sommet de l'Etat, 11 régimes, des coups de force et la guerre civile, le Tchad a presque toujours été en situation de crise et de guerre permanente, seul le Cameroun a gouverné de manière stable (Neiland et Béné 2003). La recrudescence des conflits armés et l'activité des rebelles sur les îles du lac ont persisté depuis les années 70, et on les associe grandement à la série de guerres civiles qui se succèdent au Tchad ainsi qu'à la migration des pêcheurs nigériens vers le Sud-Est suite à la décrue du lac. Une "Patrouille multinationale conjointe" qui a été mise en place en guise de solution à cette flambée, supervise les activités du lac pour éviter des violences supplémentaires (Sarch, 2001).

Les principales activités pratiquées dans le Bassin du lac Tchad sont l'élevage, l'agriculture, la pêche et le commerce. La pêche apparaît être l'activité économique la plus importante. Elle rapporterait environ 26 milliards de franc CFA aux ménages (King, 1988) contre 15,5 milliards de franc CFA par an pour les cultures de décrue et 8,6 milliards de francs CFA/an pour l'élevage, 6,3 milliards de francs CFA/an pour les petits périmètres irrigués et 5,5 milliards pour les grands périmètre irrigués (UICN, 2008). Bien que l'élevage soit une activité qui a été fortement développée dans la zone (dans les pays comme le Tchad et le Cameroun et essentiellement exportée vers le Nigéria), la pêche est une activité toujours très importante. La montée de l'insécurité combinée aux mutations environnementales a affecté les activités socioéconomiques.

L'étude a également été menée au Nord de la RCA et au Nord-Est de la RDC. L'étude réalisée en couvre les préfectures situées dans la zone Nord de la RCA, notamment les préfectures de la Nana-Mambéré, de l'Ouham-Pendé, de l'Ouham, Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran et la Vakaga. Elle est limitée au Nord par la République du Tchad, à l'Est par la République du Soudan du Nord, à l'Est, elle est bordée à l'intérieur du pays par les préfectures de la Haute-Kotto, la Ouaka, la Kémo, l'Ombella M'poko et la Mambéré Kadéï, et à l'Ouest par la République du Cameroun.

En RDC, la zone d'étude est le Bassin de l'Uélé qui regroupe deux provinces. Cette zone est traversée par la rivière Uélé, l'un des importants affluents de l'Oubangui qui, à son tour est un important affluent du Fleuve Congo. Ces deux Provinces sont : la Province du Bas-Uele et la Province du Haut-Uele. Nous sommes ici dans la partie nord-est de la RDC délimitée à l'Est par la Province de l'Ituri, à l'Ouest par la Province du Nord-Oubangi et la Province de la Mongala, au Nord par le Soudan du Sud et la République Centrafricaine et au Sud par la Province de la Tshopo.

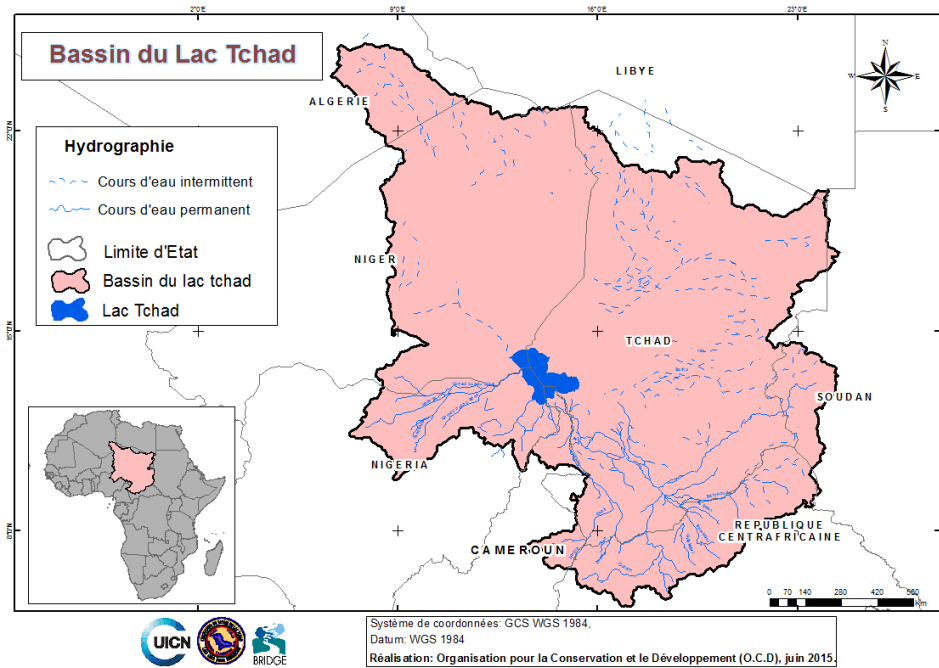


Figure 1. Localisation du Bassin du Lac Tchad.

3. METHODOLOGIE

La mission a été conduite selon une démarche participative incluant toutes les parties prenantes et en tenant compte des législations nationales, sous-régionales et internationales en matière de gestion de la transhumance. La méthodologie combine trois approches majeures à savoir : Une revue documentaire, des enquêtes avec les populations et les interviews avec les institutions et organisation intervenant dans la prévention et la résolution des conflits liés à la compétition d'accès aux ressources naturelles ainsi que des visites de terrain pour prendre en compte la perception des populations.

3.1 Revue documentaire

La revue documentaire a permis de passer en revue les informations pratiques pour soutenir l'opérationnalisation des différents aspects de l'étude. Les sources de documentation qui ont été consultées comprennent, mais sans s'y limiter (i) les documents relatifs aux politiques internationales, régionales et nationales de prévention et la résolution des conflits liés à la compétition d'accès aux ressources naturelles (Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), Commission économique du bétail et des ressources halieutiques (CEBEVIRHA)), (ii) les acteurs impliqués aux différentes échelles, (iii) les projets et programmes mis en œuvre, les flux financier et l'impact de ces projets.

Le contenu de tous les types de documents, des archives, des texte et lois traitant des problématiques relatives à la thématique seront analysés :

- la recherche cybernétique sur la thématique dans le bassin du Lac Tchad;
- la prise de contact et la consultation des documents, archives et bibliothèques des administrations concernées dans le bassin du Lac Tchad, des ONG nationales et locales, des organisation internationales, des structures des nations unies (HCR, FAO etc.) des organismes sur les réalisations et les propositions relatives à la thématique ;
- les documents de projets, les documents d'évaluation des projets, les lois budgétaires ;
- la consultation de la documentation sur les mécanismes de gestion de la transhumance ;
- la revue des textes législatifs et réglementaires y afférents.

3.2 Enquête de terrain

L'approche utilisée dans les enquêtes a consisté à élaborer un guide d'entretien subdivisé en 05 parties à savoir : institution nationale, les organisations non gouvernementales, les Organisations de la société civile (OSC), les institutions sous-régionales avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) au cœur de ces entretiens ainsi que les bénéficiaires et les gestionnaires des projets et programmes implémentés dans la zone d'étude. Les fiches ainsi élaborées ont permis de recueillir les informations générales sur les interventions des différents acteurs (Etat, système des nations unies, ONG et OSC), leur action en lien avec la transhumance et le pastoralisme, les fonds mobilisés, les impacts de la mise en œuvre de ces interventions, les problèmes de gouvernances, les conflits liés à ces activités, les mécanismes de résolution des conflits et les modes de gouvernance dans la région de l'extrême nord.

3.3 Mission de terrain et enquête auprès des communautés pastorales

Des missions sur le terrain ont été organisées de Juin à Août 2022 dans la Région de l'Extrême Nord (Cameroun), l'Etat fédéré de Borno (Nigéria), Région de Diffa (Niger), région du Lac Tchad (Tchad), le Nord de RCA et le Nord-Est de la RDC par les équipes de consultants nationaux afin d'avoir la perception des communautés sur les informations/données suivantes : Les problèmes de sécurité, déplacement des colonies, ramifications politiques. La pertinence de la transhumance et du néo-pastoralisme pour les problèmes de sécurité dans la région, conflits locaux, crime organisé proximité de certains néo-pasteurs avec des groupes islamistes, etc. Les populations étaient invitées également à donner leur perception de l'impact des projets et programmes sur leur résilience (Figure 2). Les points ci-dessous ont été abordés :

1. La pertinence de la transhumance et du néo-pastoralisme pour les problèmes de sécurité dans la région ;
2. les conflits locaux,
3. les crimes organisés à proximité de certains néo-pasteurs avec des groupes islamistes ;
4. l'impact des projets et programmes sur la résilience des communautés locales et pastorales .



Figure 2. Quelques clichés des échanges sur le terrain avec les communautés locales de Mora.

3.4 Analyse des données

Les données collectées ont ensuite été analysées de façon qualitative et quantitative (pour les flux financier). Un examen et une appréciation des données issues de la revue documentaire et des entretiens ont été faits. Cette analyse a permis de ressortir les acteurs et actions menées ainsi que les volumes des finances, les impacts des interventions sur la résilience des ménages et particulièrement les pasteurs, et l'analyse des acteurs institutionnels et des politiques.

4. RESULTATS

4.1 Analyse des principaux acteurs et leur intervention

L'analyse des données des deux sous-régions obtenues permet de ressortir l'implication d'un grand nombre d'acteurs pouvant être subdivisés en quatre acteurs : Les institutions étatiques, les organismes des Nations unies et les partenaires financiers, les Organisations non gouvernementales internationales ainsi que les organisations de la société civile locale. A côté de ces acteurs, on ne saurait négliger les actions des collectivités locales décentralisées qui sont également des acteurs locaux dans certains pays à l'instar du Cameroun.

Les Institutions étatiques et les collectivités territoriales apportent leurs interventions sous forme de budget d'investissement public. Mais ces dernières sont également des acteurs de proximité car ils assurent la régulation sociale et la sécurité dans leurs territoires de compétence. Ils apportent des ressources (humaines, financière, techniques etc.) non négligeables nécessaires à la transhumance mais aussi aux actions humanitaires.

Les Organisations des Nations unies et les partenaires financiers apportent des contributions financières et techniques sous le volet des projets et programmes. Ces acteurs jouent un rôle clé dans la relance des activités, mais leurs actions s'inscrivent dans le cours et le moyen termes. Elles interviennent également dans l'élaboration des politiques et l'accompagnement des Institutions étatiques. Leurs actions sont parfois entravées par d'autres acteurs et par la mauvaise connaissance des réalités du terrain. La *Figure 3* ci-dessous résume les zones d'intervention de ces acteurs.

Les ONGs internationales interviennent plus ou moins dans le même axe que les organisations des Nations unies et les partenaires financiers. Elles interviennent en mobilisant les financements à l'étranger et apportent un appui technique dans la résolution des problèmes au niveau local. Ces acteurs sont également importants dans la zone (*Figure 3*), mais leurs actions sont également limitées dans le temps.

La société civile locale intervient avec des petites subventions locales venant surtout des organismes des Nations unies, les partenaires financiers et les ONGs internationales. Ces acteurs ont un handicap majeur, le manque de financement, ce qui limite leurs actions. Or ces derniers ont une meilleure connaissance du terrain ainsi qu'une bonne intégration locale.

La *Figure 3* résume les actions des acteurs majeurs dans la zone d'étude. Elle met en évidence les différents acteurs dans le domaine du développement socioéconomique, le développement des activités agropastorales, la résilience face aux effets des changements climatiques, l'accès à l'eau potable, la gestion durable des ressources en eaux etc.

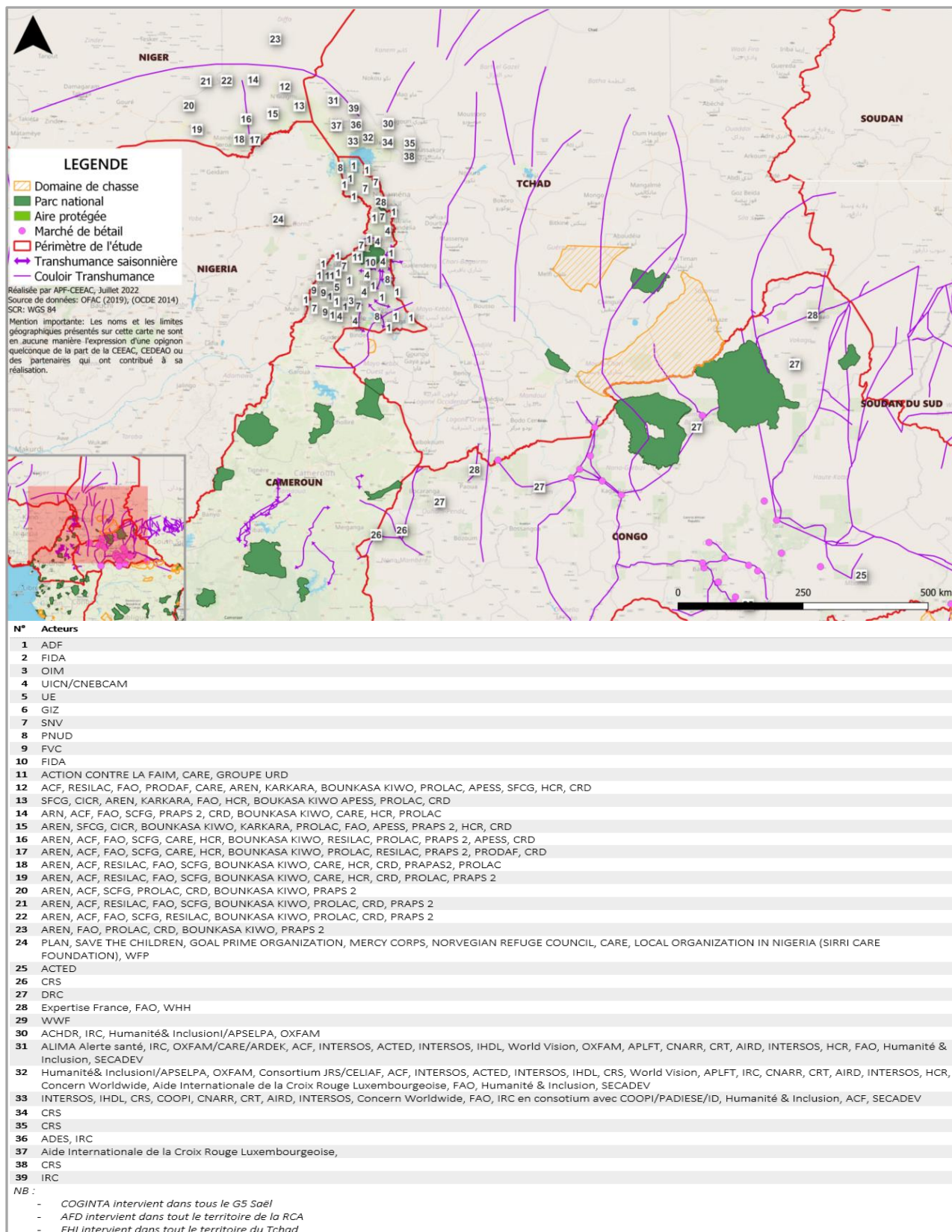


Figure 3. Distributions des acteurs intervenant dans la zone d'étude.

4.2 Analyse des ressources partagées

L'accès aux ressources pastorales constitue un enjeu clé des acteurs, dans un contexte conflictuel, de mutations profondes des dynamiques actuelles d'occupation et de mise en valeur de l'espace. La situation est caractérisée notamment par :

- ✚ **Les zones de pâturages** : le déficit croissant de ressources fourragères découlant de l'intensification agricole, la variabilité et du changement climatique, et du manque d'aménagement consensuel avec pour conséquence l'amplification des flux de transhumance des troupeaux qui vont des zones arides jusqu'à la région abritant des pâturages naturels. Ceci s'observe à l'intérieur des pays, mais aussi, entre pays (Tchad-Cameroun, Cameroun RCA) ou entre pays de régions différentes (Niger-Cameroun etc.) ;
- ✚ **Le foncier rural** : la fragilisation des droits fonciers des pasteurs, dans un contexte où la notion de "mise en valeur", critère déterminant pour accéder à la terre, fait l'objet d'une interprétation restrictive. Mais aussi, dans un contexte où deux cadres légaux se superposent, le cadre traditionnel et le cadre étatique ;
- ✚ **Les pistes de pâturage** : la multiplication des entraves à la mobilité pastorale, avec l'avancée du front agricole dans les réserves sylvo-pastorales, l'occupation des couloirs de passage et des axes de transhumance (en particulier aux environs des aménagements hydro-agricoles) etc. Aussi, l'absence de délimitation et de balisage des pistes qui entraîne les tracés anarchiques des pistes ayant pour conséquences les conflits. Dans certains pays, les routes sont utilisées par les transhumants.
- ✚ **Les ressources en eau** : le déficit en ressources en eau amplifié par les changements climatiques pousse l'éleveur à augmenter les distances de leur parcours ou à s'installer dans les zones de forte densité de population et par conséquent des zones agricoles, ce qui augmente les incursions des troupeaux dans les plantations agricoles ;
- ✚ **Les zones de pêche** : longtemps restées alliées avec les éleveurs, suite au manque de ressources réellement partagées, ces alliances se dégradent aujourd'hui, notamment dans la périphérie du Lac Tchad, très convoité par les éleveurs lors de la saison sèche. C'est le résultat de l'allongement du temps de présence des troupeaux autour du lac, et donc de leur retrait de plus en plus tardif à la fin de la saison des pluies. D'où des tensions non seulement à l'intérieur de la communauté des éleveurs, mais également avec les agriculteurs et pêcheurs de la région, au point de constituer un risque majeur pour la paix et la cohésion sociale. Au Cameroun, l'on a assisté depuis 2021, à des affrontements ayant entraîné la mort et le déplacement de plus de 5000 personnes.
- ✚ **Les aires protégées** : Ces espaces restent généralement des zones de conservation de pâturage et d'eau pendant une longue partie de la saison sèche, ce qui amène les transhumants à entrer dans ces espaces protégés. Mais aussi, l'inexistence d'un dispositif d'organisation de transhumance qui génère des impacts négatifs sur certains écosystèmes fragiles.



Figure 4. Illustration de quelques ressources partagées dans la zone d'étude.

L'accès à ces ressources n'est pas libre et anarchique, contrairement aux apparences. Il est négocié et régulé par les groupes exerçant des droits d'usage prioritaires mais non exclusifs sur le pâturage et les points d'eau et des institutions étatiques.

4.3 Ressources partagées sources de conflits

Dans la zone d'étude, les principales activités rurales sont l'agriculture, l'élevage pastoral et la pêche. Il existe une compétition entre éleveurs sédentaires, transhumants et agriculteurs pour l'usage des terres de parcours. Cette compétition est provoquée par la sédentarisation des éleveurs transhumants, qui du fait de l'insécurité et du néo pastoralisme, se réfugient de plus en plus dans les zones densément peuplées abandonnant les parcours habituels qui sont envahis par des groupes armés. Ce déplacement entraîne des conflits avec les agriculteurs et d'autres acteurs comme les éleveurs sédentaires.

Le néo pastoralisme n'a pas contribué à pacifier les deux sous-régions. En effet, de nombreux acteurs particuliers s'approprient des vastes domaines de terres au détriment des communautés locales. Ce qui entraîne généralement des conflits principalement liés à l'accès à la terre. Ce néo pastoralisme est par ailleurs accompagné de nombreux trafics notamment, la drogue, les armes et dans des cas parfois extrêmes, la grande criminalité au détriment des communautés locales.

En effet, les conflits armés qui se sont intensifiés depuis la mort du guide Libyen qui, ayant entraîné une prolifération des armes et des groupes armés dans le Sahel, ont engendré de nombreux mouvements terroristes dont la secte islamique boko Haram, les nombreuses rébellions en RCA, en RDC et d'autres groupes terroristes au Niger. Ces conflits impactent le développement des activités agricoles dans de nombreuses zones, jadis zones agropastorales, c'est le cas des sites d'étude. Ces mouvements armés ont engendré le déplacement de nombreuses populations, dont les éleveurs engendrant une pression sur les terres et des ressources agro-pastorales. Ce qui a augmenté les pressions sur les ressources déjà limitées.

En général, l'impossibilité d'exclure des usagers d'où qu'il en sorte, pousse à surexploiter la ressource pour améliorer le bien-être individuel des usagers, sans avoir à en supporter les coûts liés.

Cette compétition a engendré des conflits pour l'exploitation de ces ressources naturelles entre les différents acteurs que sont des personnes déplacées, les retournés, les réfugiés et les communautés locales. Pour les acteurs locaux, les conflits liés à l'accès aux ressources pastorales sont aussi liés au manque d'attention accordée aux terres de parcours par les politiques, ce qui expliquerait aussi cette occupation des espaces pastoraux par les champs et les habitations.

4.4 Typologies des conflits

Ces dernières années, les conflits agropastoraux se sont complexifiés entraînant des violences avec pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables. La recrudescence de ces conflits est observée, la plupart du temps, dans des zones déjà instables. Le besoin de se protéger contre les vols de bétail à pousser des éleveurs à s'armer et cela a entraîné plus de violences armées lors de conflits entre agriculteurs et éleveurs. A cause des vols répétés du bétail, la transhumance devient plus difficile avec la menace terroriste dans la région, la circulation des armes légères et les différents trafics qui créent une insécurité transfrontalière. Ces facteurs ont favorisé une exacerbation du conflit agropastoral et des représailles contre des communautés dégénèrent en des affrontements intercommunautaires plus violents.

L'analyse des données de la présente étude a permis de montrer que ces conflits sont principalement causés par la compétition des ressources notamment l'accès aux zones de pâturage, l'accès aux points d'eau, le vol de bétail, la restriction des pistes de bétails/couloirs de transhumance.

D'autres facteurs sous-jacents concourant à l'aggravation de la situation se traduisent par un faible maillage sécuritaire du territoire, l'affaiblissement de l'Etat dans les territoires ruraux, la prolifération des armes de petits calibres. Les conflits agropastoraux sont également accentués par des manipulations politiques et les tentatives d'accaparement du foncier.

Depuis quelques années, les pays de la zone d'étude (Cameroun, Nigéria, Niger, Tchad, RCA et RDC) ont connu des escalades des conflits entre les différents utilisateurs des ressources (éleveur, agriculteur et pêcheur). Ces conflits s'exacerbent au fil du temps et engendrent de plus en plus des conflits intercommunautaires avec des bilans désastreux.

Les conflits sont causés par la diminution du foncier cultivable, le changement climatique, la répartition inégale des ressources, l'insuffisance de plateformes transfrontalières de dialogues civiles, l'insuffisance de sensibilisation aux documents de politique agropastorale, la prolifération des armes légères de petits calibres, l'influence extrémiste, la mauvaise gouvernance, etc.

Selon la classification, l'on distingue différents types de conflits. Il s'agit dans le cadre de la présente étude, des conflits liés à l'usage des ressources pastorales et de l'espace. A cet effet, la présente étude a catégorisé plusieurs types de conflits. Il s'agit de :

4.4.1 Conflits agropastoraux

La pression démographique est un phénomène régional. La surface des terres cultivées a considérablement augmenté au fil des ans, alors que les pâturages diminuaient d'autant. Cela est dû en partie au fait que les éleveurs possèdent rarement les terres à titre individuel ou collectif, et qu'ils comptent sur l'accès aux pâturages et à l'eau comme ressources communes, objet d'un accord avec les communautés locales.

Les terres de passage peuvent être cultivées ou consacrées à d'autres fins, ce qui peut pousser les éleveurs soit vers le sud en quittant la savane et le Sahel vers la zone humide, soit vers des terres de plus en plus marginales. Le principal défi pour les éleveurs et les agriculteurs dans cette région est donc la gestion des terres et des ressources en eau.

Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles les plus récurrents sont des conflits agropastoraux. Ces conflits opposent principalement les éleveurs transhumants aux agriculteurs qui se disputent l'accès aux ressources naturelles.

A Yalalyta par exemple, la totalité des agriculteurs enquêtés se plaignent des dégâts importants sur les cultures occasionnées par le passage des pasteurs qui recherchent les pâturages pour leur bétail. Tandis que les pasteurs de leurs côtés évoquent l'avancée des fronts agricoles sur les espaces considérés comme sites de transhumance dans le passé. Ceci suscite des tensions entre les agriculteurs et les éleveurs qui aboutissent à des affrontements sanglants et meurtriers entre les belligérants en cas de mésentente lors des concertations. Ces types de tensions sont fréquents dans la majorité des villages de la zone.

Cependant, l'accès aux points d'eau et pâturages demeure le centre des conflits entre les différents groupes d'usagers dont la tendance est à l'appropriation par les groupes dominants. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ne peuvent pas seulement s'interpréter comme des conflits autour de ressources de plus en plus rares ou comme une défaillance de la gestion commune.

Le conflit agro-pastoral s'est exacerbé au cours des dernières années en raison de l'expansion des terres agricoles associée à une forte croissance démographique, de la demande accrue de nourriture provenant des zones urbaines, de la dégradation des sols et de la pression supplémentaire exercée sur les ressources naturelles par l'afflux de populations déplacées. Mais les relations entre ces groupes révèlent aussi des dimensions morales et culturelles.

4.4.2 Conflits liés aux ressources hydriques et aux changements climatiques

Les Changements climatiques et les variations pluviométriques constituent des contraintes importantes sur les éleveurs. Les agriculteurs et les éleveurs ont fait état de conditions climatiques de plus en plus difficiles, avec une saison sèche plus longue et une saison des pluies plus courte. Même lorsque le volume de pluie est resté similaire, la région connaît des fluctuations importantes, avec des averses brutales qui peuvent provoquer des inondations au lieu d'une répartition équilibrée des pluies. Ces changements pluviométriques ont été enregistrés par les relevés scientifiques depuis une dizaine d'années. Cette tendance force les éleveurs et les agriculteurs à être plus résilients et à s'adapter, mais est également source de conflits. Ces conflits se manifestent autour des points d'eau. Ainsi, l'on peut relever les

bagarres entre les usagers notamment les conflits entre les éleveurs sédentaires et transhumants, entre les gestionnaires des aires protégées ayant des mares artificielles et les éleveurs, les conflits entre les éleveurs et la population locale, les discordes entre les membres du comité de gestion, le non-respect de l'ordre de passage au niveau des points d'eau.

4.4.3 Conflits inter-ethniques.

Les conflits inter-ethniques se manifestent par les disputes autour des limites des terres agricoles et les droits d'usage des ressources. Ces conflits entre usagers s'expriment dans le rapport de force entre les allochtones et les autochtones dont la légitimité historique fonde aussi la priorité d'accès et d'usage aux ressources. Les populations autochtones (les communautés locales) possèdent plus de terres que les allochtones (personnes déplacées, les retournés, les réfugiés) ce qui leur confère plus de droit d'accès aux ressources naturelles engendrant ainsi des conflits au sein des communautés. On note aussi les différences de droit entre hommes et femmes, les raisons données sont essentiellement culturelles.

Ces conflits sont accentués également par la circulation des armes légères. C'est particulièrement le cas quand les conflits qui éclatent entre agriculteurs et bergers en s'ajoutant à l'insécurité déjà existante. Dans certaines localités, l'autorité de l'État est faible, les mécanismes de résolution des différends sont inopérants et les armes sont facilement disponibles.

4.4.4 Extrémisme violent des groupes terroristes et autres groupes armés

L'extrémisme violent des groupes terroristes et autres groupes armés opérant dans des zones du Sahel et de l'Afrique centrale sont venus aggraver les tensions liées au pastoralisme. Le Haut-Commissariat aux réfugiés a relevé une augmentation des déplacements de populations et de réfugiés à cause des violences entre éleveurs et agriculteurs. Une partie importante des réfugiés et des personnes déplacées par ces conflits sont des éleveurs. Boko Haram mène des attaques et des raids sur les éleveurs et les agriculteurs du Bassin du Lac Tchad, volant le bétail et les cultures et tuant et déplaçant les individus. En RCA, la rébellion a entraîné le déplacement de nombreuses populations. Cette rébellion s'est transformée en conflit intercommunautaire entre peulhs et autres communautés.

4.4.5 Institution en charge de la gestion des conflits au niveau local

Les populations du Bassin du Lac Tchad comme celles de la RCA et de la RDC comme généralement celles de l'Afrique subsaharienne sont majoritairement rurales et dépendent fortement de l'exploitation des ressources naturelles pour leur subsistance et leur développement. L'agriculture, l'élevage, mais aussi l'exploitation de ressources ligneuses, fauniques, et de produits forestiers non ligneux sont au cœur des systèmes économiques de ces populations. L'utilisation durable de ces ressources repose souvent sur des modes de gouvernance informels et fortement ancrés dans les communautés. Les conflits découlant de l'utilisation de ces ressources se règlent de manière concertée à différents niveaux. Ces pays ont chacun un mécanisme plus ou moins opérationnel de résolution de conflit au niveau local.

Au Cameroun, plusieurs niveaux de gestion des conflits au niveau local sont appliqués. Dans la majeure partie des cas, les conflits sont résolus à l'amiable en faisant intervenir parfois un médiateur externe (représenté par les Blama, chefs de villages). Dans ce cas, les éleveurs et agriculteurs se concertent. Ceci donne l'occasion aux pasteurs de négocier l'accès aux pâturages et à l'eau. Toutefois, une plateforme communale de gestion des conflits existe de manière formelle. Cette plateforme est présidée par le sous-préfet, mais il devrait prendre en compte le nouvel enjeu de la décentralisation.

Au Niger, ce sont également des institutions traditionnelles (chefs coutumiers) qui se portaient garantes du respect des dispositifs réglementaires visant à limiter l'accès aux ressources naturelles, dans le souci de les préserver pour l'avenir du groupe. En raison de leur caractère sacré, le respect de ces règles était une obligation pour les populations locales. Le règlement des conflits à l'amiable, dans le souci d'apaiser les tensions sociales. Il convient de souligner que les décisions prises ne confèrent pas une garantie suffisante de sécurité car elles sont rarement matérialisées par un procès-verbal. Après le départ de l'autorité administrative qui a arbitré le conflit, la partie dont les prétentions n'ont pas été prises en compte peut à nouveau relancer le conflit. Aujourd'hui, on assiste à la mise en place d'un code rural, instrument de gestion concertée du foncier et de sécurisation foncière. Ce code des mécanismes traditionnels (médiation, négociation et conciliation auprès des autorités traditionnelles) et des mécanismes modernes tels que les juridictions à plusieurs échelles.

Au Nigéria, les organisations d'agriculteurs, les chefs pastoraux et les institutions traditionnelles locales sont chargés de gérer les conflits entre agriculteurs et pasteurs. Ces dernières années, les chefs locaux ont traditionnellement réglé les conflits entre éleveurs et agriculteurs, mais les éleveurs en transhumance portent aujourd'hui des armes et, en cas de confrontation pour empiètement, ils attaquent les deux parties.

En RCA, les institutions en charge de la gestion des conflits au niveau local sont nombreuses, on note l'association des chefs traditionnels constituées de Sultans, Lamido, Chefs de groupes, Chefs de village, Ardo, Kashala, et les comités de paix dans une démarche participative peuvent être d'une grande utilité. Depuis 2013, les institutions en charge de la gestion des conflits au niveau local ont été fortement perturbées et ne sont pour la plupart plus fonctionnelles. Ils ont parfois été remplacés par de nouvelles pratiques instaurées par les groupes armés. Le dialogue intercommunautaire a permis de créer les comités de paix dans le but de gérer aussi les problèmes entre éleveurs et agriculteurs, mais ces derniers ne sont pas tous fonctionnels et leur mise en place qui s'est faite comme une réponse d'urgence a manqué de méthodologie et de coordination.

Selon l'ONG ACTED dans la zone du Sud de la RCA, les modes de règlement utilisés à travers les trois préfectures sont relativement similaires, avec toutefois des nuances dans les zones sous contrôle de groupes armés et qui seront soulignées telles que rapportées par les acteurs consultés sur le terrain (autorités, services techniques, société civile et éleveurs).

En RDC, ce sont les Institutions gouvernementales (nationales comme provinciales) qui se chargent de gérer les conflits liés au pastoralisme et à la transhumance. Elles sont accompagnées techniquement par des institutions non gouvernementales (ONG, confessions religieuses, etc.) ayant la maîtrise de la situation et l'expertise nécessaire en la matière. L'initiative de résoudre un conflit lié au pastoralisme et à la transhumance au niveau local, peut être déclenchée par le gouvernement central, provincial ou par les entités déconcentrées. Les animateurs de ces institutions gouvernementales ou non gouvernementales utilisent très souvent et toujours l'approche participative et communautaire.

L'analyse de ces cadres de résolution de conflits met en évidence une forte volonté de trouver des solutions au niveau local, ce qui se traduit par la création des cadres locaux de résolution des conflits. Néanmoins, la transhumance étant par essence une activité qui intègre des parcours et des espaces des institutions supra local, régional et transrégional devrait être mise en œuvre pour accompagner la pacification de cette activité malgré les défis.

4.5 Analyse et présentation des interventions humanitaires et de développement

En novembre 2017, pour juguler l'instabilité provoquée par les crises sécuritaires et sociales dans le Bassin du Lac Tchad (BLT), la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et les partenaires au développement ont organisé les premières conférences sur l'élaboration d'un cadre pour la stratégie de stabilisation régionale visant à traiter la cause profonde de la crise. La stratégie visait à renforcer la coopération entre les acteurs régionaux et internationaux dans la lutte contre Boko Haram et la protection des civils. En outre, la stratégie permet une compréhension commune des objectifs stratégiques afin de clarifier les rôles et les responsabilités de chaque acteur impliqué dans le processus de stabilisation. La stratégie sert également d'outil pertinent et adapté pour relever les principaux défis auxquels est confronté le Bassin du Lac Tchad (changement climatique, promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilité dans les domaines politiques et socio-économiques). Enfin, la stratégie devait fournir les orientations nécessaires au développement d'outils qui seront applicables au niveau national et régional et restaurer la mobilisation des ressources.

La stratégie a été conçue pour répondre aux besoins à court, moyen et long terme de la région en vue de la stabilisation et du redressement des zones touchées. Pour atteindre ces objectifs, il est impératif d'impliquer les communautés locales dans la mise en œuvre des initiatives de développement.

Eu égard aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie depuis sa création en 2018, les récents succès dans l'amélioration de la sécurité et des services de base dans la région et l'élaboration des PAT, le troisième Forum des Gouverneurs du Bassin du lac Tchad a convenu de renforcer l'action des Etats dans les interventions dans la zone du Bassin du Lac Tchad.

Ainsi, dans les premiers points, la déclaration met en exergue cette volonté de :

- ✚ Renforcer l'appropriation de la Stratégie régionale de stabilisation et les Plans d'Actions Territoriaux, et assurer que leurs mises en œuvres incombent principalement aux Gouverneurs des États les plus affectés du BLT, et, à cette fin, les acteurs humanitaires, du développement et de la paix devraient aligner leurs activités sur les priorités des Gouvernements (national et local) et les populations de la région;
- ✚ Demeurer fermement attachés aux efforts conjoints pour stabiliser, consolider la paix et favoriser le développement durable dans tout le bassin du lac Tchad par la promotion du dialogue et de la coopération transfrontalière ;
- ✚ Demeurer fermement attaché au renforcement de la coopération transfrontalière en matière de sécurité afin de faciliter le commerce transfrontalier, améliorer la reprise économique et renforcer les moyens de subsistance des populations ;

Malgré la prédominance des Etats, ces derniers reconnaissent la nécessité de travailler en synergie avec les partenaires techniques au développement ainsi que les ONGs. C'est ainsi que de nombreux partenaires ont apporté des appuis aux différents Etats.

Au Cameroun, le gouvernement, en collaboration avec la Banque mondiale et l'Union européenne, a développé des projets et programmes dans les domaines de la sécurité, le développement et l'appui aux activités génératrices de revenus.

Au Nigéria, le gouvernement, les institutions régionales et les partenaires multilatéraux et bilatéraux ont fait des progrès importants dans la réponse à la crise du lac Tchad. Les gouvernements du Nigéria et du Cameroun, soutenus par des partenaires internationaux, ont procédé à des évaluations conjointes du rétablissement et de la consolidation de la paix avec les Nations unies, l'Union européenne et la Banque mondiale, afin d'éclairer les réponses plus larges à la crise. Les systèmes des Nations Unies ont également été en première ligne pour soutenir les réponses humanitaires dans la sous-région, ainsi que pour promouvoir les efforts en faveur d'un redressement rapide et d'un traitement des causes profondes. Ces efforts ont été soutenus par des partenaires clés tels que l'Union européenne et les gouvernements de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Norvège, de Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, entre autres. Sur le plan politique, la Communauté internationale a travaillé avec les Gouvernements nationaux de la région afin de créer une dynamique en faveur d'approches holistiques pour faire face à la crise croissante.

Au Niger, la FAO, l'AFD, l'USAID ont accompagné les projets en lien avec les changements climatiques et l'amélioration des conditions de vies des communautés locales.

En RCA, la FAO, DRC, WWF, ACORD, ACTED, DRC et CRS ont créé un basket fund qui concourent à la restructuration de l'état et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

En RDC, pour l'instant, dans la région de Bassin de l'Uélé, les actions humanitaires visent surtout la prise en charge des réfugiés centrafricains et Sud-Soudanais. D'autres essaient d'appuyer l'ICCN à travers la gestion des aires protégées.

On a noté des faibles ressources mobilisées pour les pasteurs. La situation étant essentiellement conflictuelle entre les éleveurs et les communautés locales.

Au Tchad, plusieurs ONG dont OXFAM, ACF, ADF etc. apportent des appuis techniques pour les aspects humanitaires dans différents axes aide au développement, sécurité et le respect de droit, aide au développement et éducation.

4.6 Analyse des flux financiers des programmes de développement et humanitaires

L'analyse des flux financiers a permis de déterminer les budgets mobilisés par les partenaires technique et financier en vue des activités dans le Bassin du Lac Tchad, en RCA et en RDC. Ces chiffres donnent une estimation de ces flux. Les partenaires techniques étant très retissant à donner des chiffres exacts et à les donner tout simplement.

Les estimations permettent de rapporter que les PTFs ont mobilisé environ 198 520 millions de FCFA dans la région d'étude. Pour le Tchad, les PTF ont mobilisé 264 172 millions. Au Niger, ces PTF ont mobilisé 135 675 millions, au Nigéria, 358 millions et en RCA, 15 427 millions. Malgré ces montants, dont la répartition détaillée est consignée en Annexe, restent faibles au regard des besoins et des enjeux. Le plan d'intervention humanitaire pour le Nigéria par exemple prévoit 1,1 milliard de dollars pour aider les personnes dans le besoin dans le nord-est du pays. Or la partie mobilisée ne représente que 8,7%.

Les projets et programmes ont intervenu dans le renforcement des capacités, la construction et le renforcement des infrastructures, l'accompagnement des communautés déplacées. Les programmes visent l'amélioration des conditions de vies. Toutefois, seul le Projet de Développement de l'élevage adresse très spécifiquement la question de l'élevage et principalement celui de la transhumance

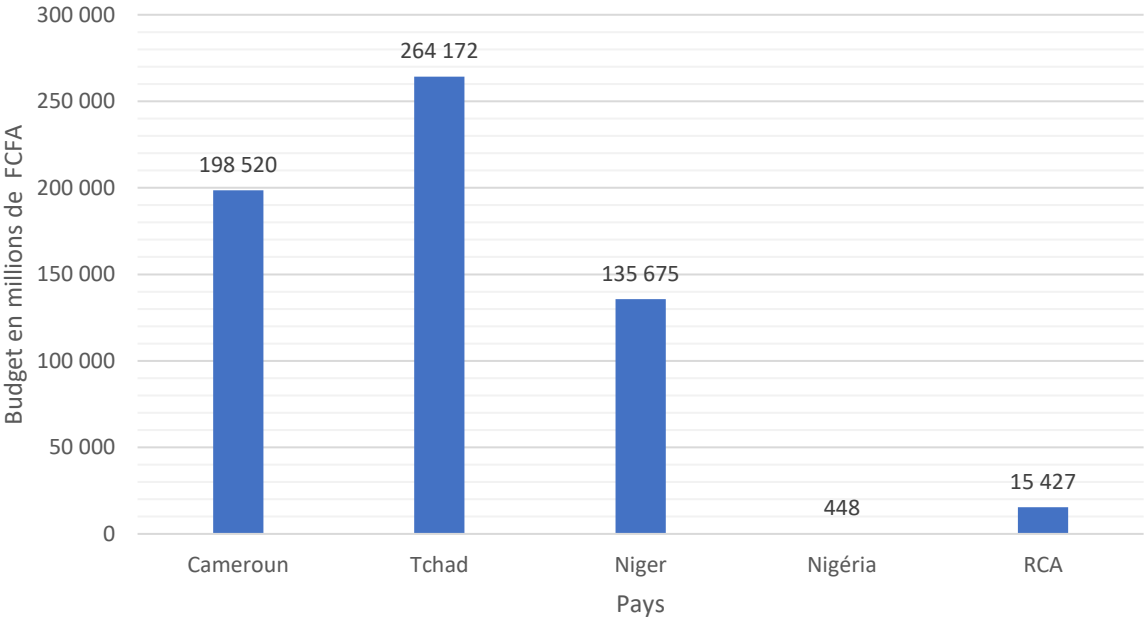


Figure 5. Flux financiers totaux par pays.

L'étude a permis de mettre en exergue le problème épineux de la communication des budgets lors des études. La plupart des partenaires financiers sont réticents à donner des chiffres sur la mise en œuvre de leurs activités. Ce qui est un handicap pour une meilleure planification des actions ainsi que la transparence tant souhaitée.

4.7 Évaluation des impacts des interventions de programmes de développement et humanitaires sur les moyens de subsistance et la résilience des communautés

L'impact de la mise en œuvre des projets et programmes dans la zone d'étude peut être décliné en 04 ou 05 points : socioéconomique, humanitaire, environnemental et sécuritaire.

Impact socioéconomique

Afin d'améliorer les conditions de vie des communautés locales, les infrastructures de base du monde rural sont modernisées durablement et les capacités de maîtrise d'ouvrage des communes renforcées. Les interventions des partenaires et du Gouvernement ont permis le développement économique de leur territoire par des investissements dans les infrastructures socio-économiques et la création d'emploi pour les jeunes ruraux. Tandis que l'aide internationale ne s'est déployée au Cameroun que par le financement direct des bailleurs en privilégiant les projets à Haute intensité de main-d'œuvre (HIMO). Ces interventions s'inscrivent dans le programme de l'Agenda 2030. Il contribue principalement à atteindre progressivement l'objectif "pas de pauvreté" des ODD, mais il favorise aussi les progrès vers l'obtention des Objectifs "eau propre et assainissement" et "travail décent et croissance économique". Environ 5500 jeunes ont bénéficié de manière directe, soit 3500 emplois créés et 2500 jeunes formés.

Il est important de relever qu'il était difficile d'évaluer correctement les impacts socio-économiques des projets humanitaires et de développement en raison de l'absence d'un programme et d'une stratégie cohérents pour coordonner et suivre la mise en œuvre de ces projets. Un autre problème est l'absence d'une plate-forme institutionnelle sur le terrain pour faciliter la coordination et la collaboration entre les différents partenaires et l'administration gouvernementale.

Au Nigéria, environ 500 logements nouvellement construites à Dombua, dans l'État de Borno, au Nigeria. Les installations de stabilisation travaillent avec des partenaires locaux, nationaux et régionaux, ce qui permet d'accroître la confiance dans les autorités locales pour la fourniture de services essentiels, d'infrastructures, de sécurité communautaire et d'accès à la justice. Des opportunités économiques autrefois perdues sont restaurées pour plus de 57 000 personnes. Les capacités de 3 000 personnes chargées de la sécurité et de l'application de la loi ont été renforcées et plus de 4 000 infrastructures essentielles ont été réhabilitées au cours de la seule année écoulée, notamment des hôpitaux, des écoles, des maisons, des bureaux de douane et de sécurité et des murs d'enceinte. Ces résultats concernent 900 000 personnes et permettent aux communautés de passer des besoins humanitaires au rétablissement.

Au Niger, les projets ont permis de renforcer la résilience aux chocs et promouvoir le relèvement au moyen de la restauration de la cohésion sociale et de la gouvernance locale afin qu'il devienne possible de gérer et d'utiliser durablement des ressources naturelles (terres, pâturages, eau, etc.).

Au Tchad, l'étude fait ressortir les résultats mitigés sur les moyens de subsistance et la résilience des communautés. Les interventions n'ont fait que mettre les communautés dans la posture d'assistanat et ont fragilisé les liens socio-économiques. La majorité des interventions sont de courte et moyens durés, ce qui ne permet pas d'asseoir des actions de développement durable.

Impact sur les moyens de subsistance

Les interventions visent à réduire la pauvreté en milieu rural et à améliorer la sécurité alimentaire à travers le développement durable et la compétitivité des filières riz (bas-fonds, pluvial) et oignon. A cet effet, les projets et programmes ont permis de renforcer les capacités des acteurs en vue de l'amélioration de la productivité de l'élevage ; d'améliorer la disponibilité, l'accès et la gestion apaisée et inclusive des ressources et infrastructures pastorales (RIP) et de faciliter la réhabilitation des marchés à bétail et la gouvernance du système de commercialisation du bétail. Les données n'ont toutefois pas permis de mettre en lumière l'impact réel de ces projets dans la zone d'étude.

Les interventions humanitaires et de développement ont contribué et impacté les moyens de subsistance et le bien-être des communautés. Cependant, les contributions sont invariablement liées à des problèmes de sécurité avec la stabilité dans les villages ou les colonies.

L'insécurité constante ajoutée au manque d'accès à la nourriture et aux services publics de base tels que l'eau ou la santé ont été mis en évidence par les évaluations multisectorielles des besoins (EMSN, décembre 2020). Cette situation affecte les populations mobiles et hôtes dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun et affaiblit la résilience des communautés contre l'exploitation par les organisations extrémistes violentes. Cela souligne l'importance de s'attaquer aux causes profondes de la crise dans le Bassin du Lac Tchad, de renforcer la résilience et le développement durable et de trouver des solutions durables pour les populations déplacées, afin de favoriser des retours durables, notamment en mettant sur pied des cadres adéquats de prévention et de gestion conflits liés à l'accès aux ressources partagées.

Le score moyen le plus bas du sous-indice est la catégorie des moyens de subsistance et des services de base (

Tableau 1). Cela indique que les conditions de subsistance dans la localité moyenne sont plus éloignées du meilleur scénario possible (accès complet à tous les indicateurs mesurés des

moyens de subsistance et des services ou score de 100) qu'elles ne le sont du meilleur scénario possible en termes de sécurité ou de cohésion sociale.

Tableau 1. Score moyen de chaque catégorie de l'indice de stabilité.

Evaluation	Moyens de subsistance et services de base	Cohésion sociale	Sûreté et sécurité
Score moyen	52	69	74

DTM Mobility tracking, 2021

Impact sur la sûreté et la sécurité

Sur le plan sécuritaire, les projets menés, par la CBLT sur le plan technique et financier en appui à la Force Multi Nationale Mixte, ont permis d'atténuer les attaques contre les terroristes de la secte islamique Boko Haram. L'on note ici une diminution des attaques terroristes, bien qu'ils en existent encore. Aussi, la diminution des menaces terroristes a permis le retour de certaines populations dans leur pays d'origine mais aussi, des déplacés internes. Cette nouvelle situation a permis de diminuer progressivement la pression sur les ressources des sites d'accueils et par conséquent, la diminution des tensions entre les déplacées et les habitants locaux.

La sûreté et la sécurité contribuent de manière significative à la stabilité et à la cohésion sociale, notamment les communautés rurales et les pasteurs. La liberté de mouvements est essentielle dans la perception de la stabilité par les informateurs clés, dans un contexte où la liberté de mouvements est contrainte par des problèmes de sécurité et de climat et où la pandémie de COVID-19, qui a entraîné de nouvelles restrictions de mobilité.

Impact sur le plan humanitaire

L'impact de la mise en œuvre des projets et programme a bénéficié à plus de 3 millions de personnes à travers la zone d'étude. Les axes de financement ont principalement porté sur la protection, les abris, la santé, l'alimentation, l'eau, l'hygiène et assainissement et la nutrition, des populations des 06 pays étudiés.

L'on a noté une absence des données relatives au suivi et à l'évaluation des différents projets et programmes. Mais aussi, la nécessité d'adopter des outils plus adéquats qui permettront d'avoir des indicateurs similaires pour l'ensemble des pays, afin de mieux évaluer l'efficacité de la mise en œuvre des projets et programmes.

4.8 Rôle et la place des institutions publiques dans la gestion et le pilotage des actions déployées

Afin de répondre efficacement aux enjeux humanitaires et de développement, il est nécessaire de développer des synergies entre les acteurs. Malgré le fait que les différents états

font face depuis quelques années aux enjeux sécuritaires (Secte islamique Boko Haram, conflits intertribaux, rebellions), sanitaire (Choléra, Paludisme et COVID19), environnementaux (dégradation des terres, destructions de la biodiversité, envahissement des parcs, braconnage etc.), les états mettent un accent sur la collaboration et leur primeur dans la mise en œuvre des projets et programmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives dans la zone d'étude, les institutions publiques étatiques ont eu une faible implication dans le pilotage des actions déployées par les organismes internationaux. Cette situation créait des suspicions des Etats, qui accusent les partenaires techniques et financier de dépasser parfois leur rôle. Les institutions nationales vont parfois jusqu'à soupçonner les organismes de soutenir les mouvements armés.

Les gouvernements essayent de mettre en œuvre des plateformes de coordination ou des comités de coordination de la mise en œuvre des projets et programme afin d'accroître l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de ces derniers.

Le Cameroun avait mis sur pied un comité de pour superviser le processus du Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCP), afin de renforcer et adapter le contexte de mise en œuvre. Sa représentation et sa participation ont été élargies. Cependant, cette organisation n'est pas pérenne.

Au Niger, le Gouvernement a créé un ministère dédié à l'action humanitaire et à la gestion des catastrophes (MAH/GC) en vue d'en renforcer la coordination. Ce ministère à travers ces démembrements au niveau des régions est chargé de coordonner toutes les interventions des ONGs Humanitaires, de suivre le processus d'élaboration de plan des besoins humanitaires (Humanitarian Needs Overview, HNO) et le plan de réponse humanitaire (Humanitarian Response Plan, HRP). Aussi, le Ministère de l'Aménagement du territoire et du développement communautaire est chargé de contrôler les actions des partenaires humanitaires et de développement dans le but de traçabilité et la redevabilité pour les populations. C'est auprès des structures déconcentrées dudit ministère que les organisations signent leur protocole de mis en œuvre d'un projet. Il veille et constitue un organe de suivi pour toutes les activités prévues dans le cadre d'un projet.

Le rôle et la place des institutions publiques, dans la gestion et le pilotage des actions déployées en République Centrafricaine au cours des années 2015 – 2021, sont limités. L'étude a révélé que les services de l'Etat sont limités dans l'application de ses actions du fait de la contestation de leur autorité dans certaines zones et de l'inertie et les intérêts particuliers de certains agents. Toutefois, ils peuvent donner des impulsions et les services de l'Etat restent des acteurs sans lesquels rien n'est possible car ils ont le pouvoir de blocage.

La faible implication des institutions nationales, dans la mise en œuvre des projets par les Organisations internationales, nécessite un ajustement afin de mettre en cohérence les actions et développer un suivi participatif par toutes les parties prenantes. A cet effet, il serait important de créer une synergie régionale qui impliquera les Etats frontaliers pour juguler les

menaces et gérer les conflits pouvant naitre de la pratique de la transhumance suivant un schéma participatif et consensuel.

4.9 Interventions clés des institutions techniques (CILSS, CBLT, CEBEVIRAH)

Le bassin du Lac–Tchad a pour mandat la gestion durable et équitable du lac Tchad et des autres ressources en eaux partagées du bassin, la préservation des écosystèmes du bassin conventionnel du lac Tchad, la promotion de l'intégration et la préservation de la paix et de la sécurité transfrontalières dans le bassin du lac Tchad. Maintenir la multifonctionnalité de l'espace et la diversité des intervenants nécessitent l'amélioration des dispositifs de gouvernance dans la gestion et l'accès aux ressources naturelles; pour éviter les processus d'exclusion et les tensions sociopolitiques qui les accompagnent ainsi que la surexploitation. Malheureusement cette institution, malgré ses efforts peine à assurer ses fonctions. Toutefois, elle a démontré son importance dans la coordination de la force mixte.

Les missions assignées à la CEBEVIRHA sont le développement durable, harmonisé et équilibré des secteurs de l'élevage, des industries animales, des pêches et de l'aquaculture, ainsi qu'à l'accroissement des échanges en vue de permettre aux Etats membres d'optimiser les productions nécessaires à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté des populations de la sous-région. Son rôle et son impact demeure encore peu visible. En ce qui concerne la transhumance, aucun centre de formation n'a été créé pour la formation au pastoralisme.

Le CILSS assure la coordination régionale et l'assistance technique aux 06 pays concernés (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) par le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) financé par la Banque Mondiale. Il assure également la coordination du Programme Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la Transhumance au Sahel et dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (PREDIP) dont l'un des objectifs est le renforcement de capacité des acteurs de la région en pastoralisme. A travers, le Centre Régional AGRHYMET, le CILSS offre des formations de niveau Master dans le secteur de la gestion des ressources naturelles et le pastoralisme aux étudiants de son territoire de compétence mais aussi pour d'autres ressortissants comme le Cameroun. Le Centre Régional AGRHYMET a élaboré un Système d'information Pastoralisme et Environnement au Sahel (SIPES) et produit des bulletins et rapports sur l'agropastoralisme de façon trimestriel.

Ces institutions ne couvrent pas géographiquement la RCA et la RDC. Leurs activités ne sont donc pas visibles dans ces pays.

4.10 Évaluation du rôle des organisations intergouvernementales (CEDEAO, CEEAC)

La CEEAC a pour mission de favoriser le dialogue politique dans la région, de créer le marché commun régional, d'établir des politiques sectorielles communes, de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans les domaines de l'industrie, des transports et des communications, de l'énergie, de

l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations. Ceci en vue de garantir le développement, la solidarité, la libre circulation des biens et services et la paix dans la région. Un plan stratégique d'intégration a été adopté en 2007 par les pays membres.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de gouvernance des frontières en vue d'améliorer aux niveaux régional et national la paix, la sécurité et la coopération économique dans la région de l'Afrique centrale, elle a contribué à améliorer la capacité d'action de la commission de la CEEAC, le projet a permis d'assurer la coordination et la définition de normes au niveau régional.

Le projet aide les États à développer et à mettre en œuvre des stratégies axées sur les droits humains, par exemple en matière de coopération, de circulation de marchandises, de santé ou de pastoralisme. Ce projet vise également la délimitation, démarcation et coopération sur les frontières pilotes : le projet apporte son appui aux États afin de définir plus nettement certains tronçons de frontière et de les rendre visibles. Ces activités sont assorties de plans de coopération et de campagnes de sensibilisation au niveau local. Ceci vise la pacification des frontières entre les états et un meilleur contrôle des frontières en vue d'améliorer les activités transfrontalières telles que la transhumance.

En Afrique de l'Ouest, l'on assiste à un accroissement des contraintes liées à l'occupation agricole des espaces pastoraux. Les contraintes socio-économiques à la mobilité sont le résultat des tendances de pression agricole croissante (croissance démographique, baisse de la fertilité des sols, stratégies paysannes de conquête des terres pastorales). Cette pression agricole est aggravée sur les anciens pâturages. Les pratiques agricoles sur les terres pastorales constituent souvent la seule possibilité d'acquérir des terres pour une grande majorité de paysans sans terre des zones agro-pastorales plus méridionales ou pour les pasteurs sinistrés. C'est en ce sens que la CEDEAO ainsi que les partenaires au développement ont pour rôle de poursuivre voire renforcer le plaidoyer pour soutenir le secteur agropastoral dont le développement contribuera, à coup sûr, à réduire la pauvreté et par ricochet à réduire les migrations irrégulières et le banditisme.

Bien que son importance stratégique et économique soit reconnue, la CEDEAO crée les conditions de la transhumance transfrontalière par un accès apaisé aux différentes ressources. Le rôle de la CEDEAO est de diminuer de manière significative les conflits violents entre éleveurs transhumants et agriculteurs et de tendre progressivement vers le niveau « zéro conflits violents » dans les Etats membres. En termes de projet, la CEDEAO a appuyé l'APESS avec 30 tonnes d'aliments bétail en 2018, a financé le programme de formation des éleveurs pasteurs (FREP). Le programme d'appel à proposition de 25 jeunes porteurs de projet a été au Niger qui vise à promouvoir l'entrepreneuriat dans le secteur de l'élevage. Une autre menace connexe est liée à l'exploitation précoce des pâturages en début de saison des pluies du fait de la remontée de plus en plus anticipée des troupeaux des zones agricoles et agro-pastorales récemment saturées (Hiernaux et Bagoudou, 2006).

Malgré leur rôle institutionnel, les organisations intergouvernementales devraient davantage se mobiliser pour accompagner les projets et programmes transfrontalier à travers l'élaboration des plans d'aménagements locaux. La transhumance n'a pas de frontière. Les transhumants sont à la recherche des ressources en eau et des ressources pastorales. Il serait donc important de développer des programmes et projets interrégionaux pour pacifier la transhumance.

4.11 Enjeux de la pacification de la transhumance

La transhumance est une activité socioéconomique qui facilite l'intégration des communautés et permet de générer de grandes ressources financières pour les communautés. La mobilité pastorale permet de tisser des liens sociaux et des complémentarités économiques fortes entre de nombreuses communautés. Toutefois, elle est aussi une source de conflits par la mémoire collective orale et a engendré des nouvelles menaces de la conservation de la biodiversité à la périphérie et à l'intérieur de certaines aires protégées.

Face aux nouveaux enjeux liés à la gestion des aires protégées, les institutions en charge de la conservation intègrent de plus en plus la problématique du pastoralisme et de la transhumance dans les plans de gestion des aires protégées. L'on assiste de plus en plus à l'invasion des aires protégées par les transhumants.

Depuis quelques années, le néo pastoralisme s'impose comme une activité avec de nombreux acteurs qui peuvent contribuer à l'augmentation des conflits aussi bien nationaux que transfrontaliers. Ce nouveau modèle économique et capitaliste s'accapare de plus en plus de vastes territoires pour la pratique de l'activité car ses acteurs sont des personnes sédentarisées en ville et fortement élevées dans la hiérarchie socio-économico-politiques. Certaines familles d'anciens pasteurs ont délégué cette activité à de jeunes transhumants salariés, en même temps qu'ils y investissaient des capitaux spéculatifs considérables, faisant croître significativement la taille des troupeaux en question. Les propriétaires mènent leurs activités sur de vastes espaces et n'hésitent pas à installer d'autres activités illicites (trafique d'arme, drogues etc.).

L'organisation des transhumants constituent également un enjeu pouvant contribuer à la pacification de cette activité. A cet effet, il serait important de structurer les acteurs et de créer différentes plates-formes aussi bien locales, que régionale et transnationale et organiser des fora d'échange sur les politiques nationales et sous régionales afin de trouver des solutions concertées à cette activité, qui a une importance économique et culturelle.

Le changement climatique constitue également une menace pour l'activité. En effet, l'augmentation de la chaleur cause un stress chez les animaux, qui peut les amener à augmenter leur consommation d'eau et à limiter leur alimentation, ce qui provoque la diminution des productions, notamment de lait (Bazin et al., 2013). Ce stress thermique impacte également la reproduction, en réduisant la longueur et l'intensité des chaleurs, mais aussi la fertilité et la survie de l'embryon (Nardone et al., 2010 ; King et al., 2006).

L'insécurité a entravé les échanges et menace les marchés transfrontaliers de vente de bétails. Ces marchés étaient jadis des lieux de brassage des communautés sédentaires et nomades. En plus de la vente du bétail sur pieds, la transhumance est une activité économique qui génère des dividendes importants pour les communautés d'accueils, mais aussi pour différents acteurs donc les vétérinaires et les agriculteurs.

L'absence de synergie dans les actions des acteurs clés, à savoir l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les communautés locales et les acteurs de la société civile, constitue un frein pour une meilleure gestion de la transhumance. Cette absence de synergie entraîne une augmentation des coûts et une superposition des actions similaires.

CONCLUSIONS

La présente étude avait pour but d'analyser l'ensemble des interventions qui concourent à la prévention et résolution des conflits liés à la cohabitation entre les éleveurs pastoraux et les autres communautés, à la gestion des flux commerciaux en général, des conflits violents liés à la compétition d'accès aux ressources naturelles en particulier dans le Bassin du Lac Tchad, en Centrafrique (RCA) et en République Démocratique du Congo (RDC). En effet, sous l'effet de la pression démographique, des conflits armés, des changements climatiques et de l'insécurité transfrontalière, l'on observe une forte pression sur les ressources entraînant par conséquence une diminution des ressources pastorale.

La diminution des ressources pastorale entraine ainsi de plus en plus de compétition avec les autres utilisateurs des ressources que sont principalement les agriculteurs, les pêcheurs et de plus en plus des gestionnaires des aires protégées. Pour une bonne évaluation des impacts de ces pressions sur la ressource et d'analyser les conflits qui s'en suivent, nous avons d'abord procédé à l'identification des ressources partagées.

Les ressources pastorales partagées dans la présente étude sont les pâturages, la terre et l'eau. Ces ressources sont la source des conflits. Le néo pastoralisme, les changements climatiques, le vol de bétail et le terrorisme constituent des menaces pour l'activité pastorale et sont des causes des conflits identifiés dans la zone d'étude.

L'étude a permis d'établir une situation de la transhumance et la gestion des ressources pastorales de 2016 à 2021 mis en œuvre par les Etats et leurs partenaires. Les principaux partenaires de la zone d'étude sont les organisations des nations Unies, la Banque Mondiale, l'AFD et les ONGs internationales. Les projets et programmes développés ont eu un impact limité dans les communautés pastorales à travers la réalisation des infrastructures pastorales, la sécurisation de la zone et la sensibilisation sur la prévention et gestion des conflits entre les communautés dans un contexte d'insécurité volatile. Certains projets et programmes sont en cours de mise en œuvre en vue de promouvoir le développement du pastoralisme et favorisant la coexistence pacifique entre les communautés.

L'analyse des flux financiers permet de montrer que la zone d'étude a reçu des sommes importantes des partenaires technique et financier et des organisations internationales. Malheureusement ces flux financiers sont difficilement quantifiables vu l'opacité des acteurs de mise en œuvre. La répartition de ces financements laisse une plus grande proportion pour des questions humanitaires. Très peu de financement sont essentiellement destinées aux pastorales qui constituent pourtant une activité majeure et potentiellement conflictuelle dans la zone. Toutefois, l'impact de la mise en œuvre des projets et programmes dans la zone n'apporte pas les impacts souhaités. La mise en œuvre des actions par les différents acteurs montre une faible collaboration ainsi qu'une faible coordination pouvant créer de synergies d'actions.

L'état des lieux réalisé a fait ressortir les contraintes majeures de la transhumance, ce qui permet une meilleure formulation des propositions d'adaptation et d'amélioration de la

transhumance aux regards de ces contraintes, des grands enjeux et défis auxquels elle fait face.

La transhumance est aujourd'hui devenue source de problèmes et de conflits d'usage, d'où la nécessité d'encadrement de cette activité. Cet encadrement requiert des efforts intégrés de toutes les parties prenantes notamment des acteurs régionaux, étatiques, et locaux en tenant compte des législations nationales, sous régionales et internationales en matière de gestion de la transhumance.

RECOMMANDATIONS

Les défis posés par la prévention et à la résolution des conflits liés à la compétition d'accès aux ressources naturelles ne peuvent être résolus par une simple série d'actions ni par des acteurs isolés. Ils requièrent des efforts intégrés de toutes les parties prenantes, non seulement au niveau local mais aussi, au niveau national, régional et interrégional en tenant compte des législations nationales, sous régionales et internationales en matière de gestion de la transhumance. De tels efforts doivent s'attaquer aux causes profondes de ces conflits dans des domaines où les impacts sociaux, environnementaux du secteur de l'élevage transhumant et son développement rapide sont négatifs. Ils doivent également être réalistes et équitables.

❖ Politiques

Sur le plan politique, il sera question de :

- ✚ Elaborer et mettre en application des codes ruraux et des plans d'aménagement du territoire adaptés aux nouveaux enjeux ;
- ✚ Mettre en œuvre des législations foncières adaptées par les acteurs locaux et les représentants des transhumants ;
- ✚ Mettre en place des cadres de concertation entre les autorités, les partenaires techniques et financiers, les humanitaires, les chefs coutumiers et les scientifiques afin d'amorcer progressivement la réinstallation des populations déplacées dans leur zone de provenance ;
- ✚ Aménager et sécuriser de manière consensuelle les couloirs de transhumance (démarcation, bornage, eau, fourrage, lieux de repos...).

❖ Institutionnelles

Sur le plan institutionnel, il sera question de :

- ✚ Renforcer les capacités des acteurs institutionnels dans la prévention et le règlement des litiges, l'enregistrement des droits du foncier pastoral et la réalisation durable du contrôle de légalité ;
- ✚ Organiser des concertations avec les représentants des différentes parties prenantes (les autorités foncières et coutumières sédentaires et pastorales, les représentants des services agricoles et d'élevage, les exploitants riverains) en vue de la reconnaissance et de la sécurisation des espaces pastoraux en vue de la signature d'accords sociaux multipartites ;
- ✚ Mettre en place des plateformes de collaboration intersectorielle pour améliorer les synergies programmatiques, la communication et la coordination ;
- ✚ Mettre en place une plateforme collaborative multi-acteurs de terrain rassemblant les partenaires au développement, les services locaux des ministères techniques et les représentants de l'administration gouvernementale ;

- + Développer la capacité de mobilisation, d'analyse et de diffusion de l'information environnementale des différentes institutions afin de favoriser la prise de décision, le pilotage et la participation en matière de politiques publiques ;
- + Mener les actions de plaidoyer au niveau des organisations d'intégration régionales (CEEAC, CEDEAO, CEMAC, COMIFAC, etc.) et dans les pays en vue de conforter l'harmonisation d'un cadre réglementaire de l'exercice de la transhumance transfrontalière ;
- + Relancer ou redynamiser les réunions au niveau de chaque pays.

❖ **Programmatiques et techniques**

- + Mettre en place un cadre de pilotage technique régional, et inter-régional, opérationnel et consensuel afin de mettre en œuvre efficacement les actions et éviter les suspicions et encourager les synergies dans la mise en œuvre des actions ;
- + Renforcer certains sites qui accueillent des transhumants en infrastructures pastorales (Points d'eau pastoraux, parc de vaccination...) ;
- + Développer et financer les plans d'investissement avec des mécanismes financiers innovants nécessaires pour élargir l'assistance humanitaire traditionnelle ce qui renforcera la cohésion sociale au sein des communautés.

❖ **Gestion**

- + Les collectivités territoriales locales, en collaboration avec les autres acteurs de gestion des ressources naturelles doivent favoriser les rencontres intercommunautaires d'échange et de dialogue et assurer l'information des acteurs concernés par l'exploitation des ressources naturelles pour la prévention des conflits liés aux activités pastorales ;
- + Encourager la participation des populations locales à la gestion des ressources en procédant à des campagnes synchronisées de sensibilisation, d'éducation ou de formations fréquentes pour renforcer les capacités des producteurs à l'application des méthodes d'exploitation efficaces et durables.

❖ **Sécuritaire**

- + Sécuriser les couloirs de transhumances transfrontaliers en effectuant des patrouilles régulières pendant la période de transhumance ;
- + Effectuer une inspection systématique de tous les mouvements transfrontaliers de Transhumance.
- + Sécuriser les éleveurs et leur bétail dans toute la zone pour une transhumance apaisée
- + Mise en place des systèmes de surveillance à base communautaire ;
- + Renforcer la présence de l'Etat et des forces de sécurité dans les zones rurales ;
- + Renforcer et soutenir les initiatives d'atténuation des conflits entreprises par les autorités administratives et coutumières et les acteurs de la société civile.

❖ **Stratégiques**

- ✚ Mise en place des Plateformes d'innovation multi acteurs axées sur la gestion durable des ressources naturelles ;
- ✚ Impliquer les collectivités territoriales locales et les différents sectoriels pour améliorer l'efficacité des actions ;
- ✚ Elaborer des Plans consensuel d'utilisation/affectation des ressources ;
- ✚ Les collectivités doivent aménager et à sécuriser des espaces d'accueil de la transhumance.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdoulkadri, Laouali. 2014. "Contribution à l'étude de la dynamique de l'élevage pastoral au Niger : cas de la région de Diffa." Thèse de doctorat, Université de Liège : 212.
- Abdourahamani, Mahamadou., et Maman. Mato. Waziri. 2019. "De l'insécurité de Boko Haram au conflit intercommunautaire dans le lac Tchad. Le conflit Peuls/Boudouma au Niger." In *Le Tchad des lacs : les zones humides sahéennes au défi du changement global*. IRD éditions, 225–238. doi: 10.4000/books.irdeditions.30732.
- Accord relatif à la réglementation de la transhumance, Communauté Economique du Bétail et de la Viande, mars 1991
- African Union (2018) Regional Strategy for the Stabilization, Recovery & Resilience of Boko-Haram-Affected Areas of the Lake Chad Basin
- Anderson, S. 2007. La mobilité pastorale à Diffa (Niger). Niamey : ZFD.
- Anderson, S. 2010. La sécurisation des voies de transhumance transfrontalière et à l'accès équitable aux ressources : Étude des couloirs de passage. Niger : Étude, Diffa.
- André Kiema, Ghislain Bambara Tontibomma et Nouhoun Zampaligré, (2014), Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales, Vertigo, <https://doi.org/10.4000/vertigo.15404>
- Binot A., Castel V., Caron A. 2006. "L'interface faune-bétail en Afrique de l'ouest". *Sécheresse* vol. 17, (1-2), janvier-juin 2006
- Bourbouze A., 2018. Les grandes transformations du pastoralisme méditerranéen et l'émergence de nouveaux modes de production, CIHEAM Montpellier, 7 p
- Bourbouze A., 2018. Les grandes transformations du pastoralisme méditerranéen et l'émergence de nouveaux modes de production, CIHEAM Montpellier, 7 p
- BUCREP, 2010. Rapport de présentation du 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitat, 68 p.
- CEDEAO, (2015), Un cadre juridique adapté et harmonisé pour une transhumance transfrontalière durable dans l'espace CEDEAO, 13 pages, Avril 2015
- CORAF/WECARD, Banque Mondiale, CEDEAO, 2015. Un cadre juridique adapté et harmonisé pour une transhumance transfrontalière durable dans l'espace CEDEAO : Note aux décideurs. 13p
- Décision A/DEC.5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO, octobre 1998
- DTM Mobility tracking, 2021: Indice de stabilité - CAMEROUN MARS/AVRIL 2021 P. 1/7.
- European Commission (2021) ECHO Crisis Report No. 19 Lake Chad Basin Crisis; European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations.
- FAO. 2021. Le Niger – Analyse des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles : Note de synthèse. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb6845fr>
- Felix, W. Z., Genesis, T. Y., and Abdouraman T. (2017). Seasonal Migration and Settlement around Lake Chad: Strategies for control of Resource's in an increasing Dry Lake. @www.mdpi.com/journal/resources6(41); doi:10.3390/resources6030041.
- Food and Agriculture Organization of the UN (2021) Projected Food Insecurity Situation for 2021, CC BY-NC-SA 3.0
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (2018) Lake Chad Basin Crisis Response Strategy (2017-2019) mitigating the impact of the crisis and strengthening the resilience and food security of conflict affected communities.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (2018) Pastoralism in Africa's Drylands Reducing Risks, addressing vulnerability and Enhance Resilience, FAO Rome.
- Gonné B., Aoudou D.S. et Ganota B., 2017. Plan de gestion des ressources naturelles et de partage de terres entre les populations d'accueil, les déplacés, les retournes et les refugies dans les

- départements du Logone et Chari et du Mayo Sava Extrême-nord du Cameroun. Centre d'Etudes de Recherche en Paix Sécurité et Intégration, PNUD, 74p.
- Haman, J. A. (2019) Insight into Dynamics and Menace of Cattle Rustling; A Case study of the Lake Chad Basin Area Northern Nigeria. World Journal of Social Science Research ISSN 2375-9747 @www.scholink.org/ojs/index.php/wjssr.
- Hiernaux P., Mamadou O. D. et Mohamed H. A., 2018. Au Sahel, maintenir l'élevage pastoral pour s'adapter au changement climatique, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/26/au-sahel-maintenir-l-elevage-pastoral-pour-s-adapter-au-changement-climatique_5388932_3212.html?xtmc=sahel&xtcr=2
- International Bank for Reconstruction and Development/world Bank Lake Chad Economic Memorandum: Development for Peace (2021) 1818H. Street NW Washington D.C
- International Organization for Migration (IOM) United Nations Migration (2022) Lake Chad Basin Crisis Response Plan.
- Lake Chad Basin Commission, UNDP, Final Report on (2019) Second Meeting of the Lake Chad Basin Governors Meeting for Regional Cooperation and Stabilization, Peace Building and Sustainable Development.
- LCBC, World Bank Group (2020) Lake Chad Region Recovery and Development Project (PROLAC) LCBC Implementation Unit (PIU) Terms of Reference for the Recruitment of a Recovery Reconstruction and Resilience Expert for PROLAC/LCBC.
- Magrin G. et de Montclos M-A.P., 2018. Crise et développement La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram. AFD, 294p.
- Mahamadou Abdourahamani (2020): Les éleveurs de la rive nigérienne du lac Tchad face à Boko Haram: entre mobilités forcées et revendications identitaires, Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines, DOI: 10.1080/00083968.2019.1700811
- Mamman. N. (2020). Changing the Lake Chad Region Narrative; A fore ward in the Quarterly Update on RSS actions in Lake Chad.
- Mike, J. Andrew, Leif B. and Grinell, C. (2021) Pastoralism and Conflict; Tools for prevention and Response in the Sudano-Sahel @Search for Common ground.
- MINEPAT, 2018. Stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun 2018–2022. Banque Mondiale, Union Européenne, 140p.
- Nugteren, Henk et Le Côme, Catherine. Sous l'édition de : Fred Zaal, Thea Hilhorst et Jacqueline Sluijs. 2016. Libérer le potentiel du pastoralisme pour développer l'Afrique de l'Ouest.
- OCHA (2021) Humanitarian Response Plan Nigeria @ www.unocha.org/nigeria <https://reports.unocha.org/en/country/nigeria>
- Oxfam (2018) Supporting Livelihoods in the Lake Chad Basin: ways forward for conflict affected communities in Nigeria, Niger and Chad @www.oxfam.org.
- Plan d'actions pour la gestion durable de la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso et la République du Niger, janvier 2003
- PLAN International Nigeria (2020) Report of Impact of Covid-19 on Youth in the Lake Chad Region. 49 Anthony Enohro Street Utako, District Abuja Nigeria
- Projet d'accord entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Gouvernement de la République du Niger sur la transhumance
- Proposition d'accord zoo sanitaire entre la République du Niger et le Burkina Faso, Janvier 2003
- Rangé C., 2018. Insécurité dans la région du lac Tchad : Où en est le pastoralisme et comment penser son développement ? Document d'orientation. FAO, CIRAD, 8p.
- Règlement C/REG.3/01/03 relatif à la mise en œuvre de la réglementation de la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO

- Saïbou I., 2007. La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad. Une nouvelle modalité de banditisme transmigrant, Polis. Revue Camerounaise de sciences politiques.
- U N O W A S (2018), Etude du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Vers une coexistence pacifique, Août 2018
- UNDP, LCBC, Gef (2018) Project Document; Improving lake Chad management through Building Climate Change resilience and reducing ecosystem stress through implementation of the Strategic Action Programme for the Lake Chad Basin.
- UNICEF (2021) Humanitarian Action for Children @ www.unicef.org/appeals/chad
- Union Africaine, 2013. Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique : sécuriser, protéger et améliorer les vies, les moyens de subsistance et les droits des communautés pastorales. Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture, 56p.
- United Nations Population Fund (West and Central Africa Regional Office (2018), From crisis to Development Lake Chad amended strategy integrated, Holistic and Sustainable response
- USAID (2019) Lake Chad Basin- Complex Emergency Fact sheet No.5 (2019); Highlights of Key Development Statistics
- Usongo, L. and Moussa, B. (2021) the Dynamics and Impacts of Transhumance and Neo-Pastoralism on Biodiversity, Local Communities and Security: Congo Basin. Supported German Cooperation/CBFP.
- World Food Programme (2016) Socio-Economic Analysis of the Lake Chad Basin Region, with focus on regional environmental factors, armed conflicts, gender and food security issues. Lake Chad Basin Desk Review
- YAMBA B, (2021), Les acquis de la loi pastorale (ordonnance 2010-029 relative au pastoralisme et ses décrets d'application), Document de Réflexion dans le cadre de l'élaboration d'une Politique Foncière Rurale du Niger.



Concertation publique à Yalalyta

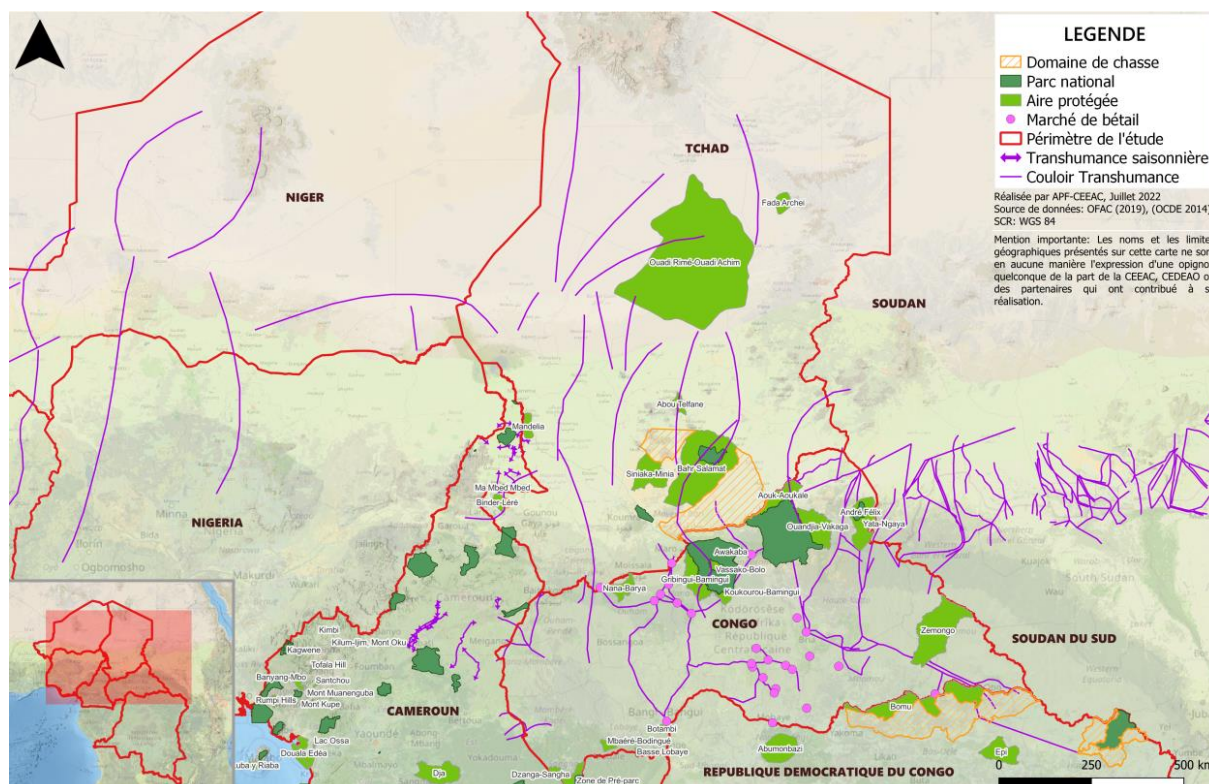


Figure 6. Transhumance transfrontalière dans le Bassin du Lac Tchad

Annexe 2 Informations générales sur les projets et programme au Cameroun

Projets / programmes	Durée	Coût	Bailleurs	Partenaires et ressources financières mobilisées				Zones d'intervention
				Etatiques	Internationaux	Régionaux	Locaux	
Projet d'investissement en appui au développement économique local dans l'Extrême Nord, favorisant l'emploi et l'insertion des jeunes (approche HIMO)	2-Sep-2016 20-Jun-2019	10.000.000 EUR	Délégation EU Cameroun	PNDP	Agence Française de Développement		Communes	11 communes de l'Extrême Nord
Projet d'Appui à la Résilience Socio-Économique des Jeunes Vulnérables (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua)	30-Sep-2016 31-Dec-2019	10.000.000 EUR	Délégation EU Cameroun		GIZ			Régions Extrême-Nord, Nord, Adamaoua
Programme de réponse à l'impact des mouvements de populations internes et	Adoption date 18/04/2016	EUR 20 000 000	Union européenne (UE)		SNV Action contre la faim			Adamaoua, Nord, Extrême-Nord du Cameroun

externes dans les régions du septentrion du Cameroun								
Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (Acefa) (201,5M€ Subvention C2D, 73,7M€ Prêt AFD)	2008-2022 (Phase 1 : 2008-2012 Phase 2 : 2012-2017 Phase 3 : 2017-2022)	Le coût total de la phase 3 du programme est de 141,7M€, avec une prise en charge dégressive par les fonds C2D, à hauteur de 95 M€.	Agence Française de Développement (AFD)	Ministères de l'agriculture et du développement rural (MINADER) et de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA) La contribution de l'Etat s'élève à 46,7M€.				Les 58 départements du Cameroun
Appui au Programme Frontières de la CEEAC (APF-CEEAC)	De 2020 à 2022	13.25 Millions €	Union européenne (UE) et cofinancé par Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères		Union européenne (UE) Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères	Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)		
Le Programme de Réhabilitation et de Renforcement	2016-2020		Banque Africaine de Développement, le Fonds Mondial	MINEPAT		Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)		Région de l'Extrême-Nord du Cameroun

de la Résilience des Systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)			pour l'Environnement et les Etats riverains du Lac Tchad					
Le Programme « Résilience des Populations aux Effets du Changement Climatique (REPECC) »	2015 -2017 (phase pratique)		Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le MINEPDED	MINEPDED				Régions du Nord (Lagdo et Pitoa) et de l'Extrême Nord (Moulvoudaye, Touloum, Maga, Darak et Kousseri)
Le Programme « Appui à la sécurisation et à la gestion intégrée des ressources agropastorales (ASGIRAP) »	2016-2018	10 millions d'euros	L'Agence Française de Développement et le Gouvernement du Cameroun	MINADER et le MINEPIA				Exécuté dans une vingtaine de communes (200 villages) dans les Régions septentrionales
Programme pour le Développement Intégré et l'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du	2021- ???		Fonds Vert pour le Climat, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), la Banque Africaine de Développement	MINEPAT en collaboration avec les autres administrations sectorielles				Guider (Nord), Mokolo, Hina et Mogodé (Extrême-Nord)

Niger (PIDACC/NB)			(BAD) et les Etats du Bassin du Niger					
Le Programme d'accroissement de la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et à la gestion intégrée des ressources naturelles »	2021- ???		FIDA et le Fonds d'Adaptation					Régions de l'Extrême-Nord (autour du Parc de Waza), du Nord (autour du Parc de la Bénoué) et du Nord-Ouest (périphérie du parc de Kimbi-Fungom)
Programme de Redressement Economique et Social Inclusif au Lac Tchad (RESILAC)	01-Jul-2017 01-Jul-2020	13.000.000 EUR	l'Agence Française de Développement et le Fonds Fiduciaire d'Urgence (Trust Fund) de l'Union européenne pour l'Afrique	Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et celui de la Décentralisation et du Développement local (MINEDEVEL) jouent un rôle central dans le développement	ACTION CONTRE LA FAIM, CARE, GROUPE URD (Urgence Réhabilitation Développement) , CCFD-Terre Solidaire		AJED-MR, ALDEPA et ACADIR Elles sont sollicitées dans le support à la mise en œuvre des activités sur le terrain, afin qu'elles jouent leur rôle au cœur du développement des territoires	Région de Diffa au Niger, Etat de Borno au Nigeria, région du Lac Tchad au Tchad, et région de l'Extrême-Nord du Cameroun (Dargala Mindif, Mora, Koza).

				local des territoires				
Projet de renforcement de la résilience des populations des régions septentrionales du Cameroun (PRESEC)	01-Juil-2017 01-Juil-2020	7.368.424 EUR	Délégation Union Européenne du Cameroun	l'IRAD et le MINADER	SNV		CADEPI et APROSPEN	Région de l'Extrême Nord: communes de Mora, Waza, Goulfey, Makary, Logone Birni, Mogodé Région du Nord: communes de Lagdo, Guider Région de l'Adamaoua: communes de Nyambaka, Meiganga et Ngan-Ha
Projet de Développement de l'Élevage au Cameroun (PRODEL)	six (06) années	134, 15 millions de dollars US	IDA : 100 millions \$ EU; Les institutions financières partenaires (IFP) pour environ 18,76 millions \$ EU	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) Les communes pour un montant estimé			les contributions des éleveurs bénéficiaires, organisations de producteurs et autres acteurs des chaînes de valeur à hauteur de	Les dix (10) régions du Cameroun.

				à 1,13 millions \$ EU La contribution du gouvernement 8,25 millions \$ EU			6,01 millions \$ EU;	
La Facilité Régionale de Stabilisation du Lac Tchad	2019-2021	100 Millions USD			PNUD	Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)		Les régions du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun, les provinces de Hadjer Lamis et des Lacs au Tchad, la région de Diffa au Niger et les États de Borno, Yobe et Adamawa au Nigeria.
Projet de redressement et de développement de la région du lac Tchad (PROLAC)	En cours	170,00 millions de dollars US	L'Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA)		IDA			Cameroun (Région de l'Extrême Nord), Tchad (Lac, Kanem, Hadjer Lamis, et Chari Baguirmi) Niger (Régions de Diffa et Zinder)

Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes du bassin du lac Tchad (PRESIBALT)	En cours	Le coût total du programme PRESIBALT s'élève à 71,23 millions d'UC, dont 53,82 millions d'UC provenant des ressources du FAD	BAD FEM		BAD, FEM le FEM a approuvé un montant de 20 313 084 USD pour le Programme régional du bassin du lac Tchad pour la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles et l'efficacité énergétique (LCB-NREE)			
Gestion durable des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad : Gestion appliquée des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad	Mai 2019 – Juin 2022	5 Millions EUR	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)		Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles (BGR) GIZ	Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)		

Annexe 2 : Informations spécifiques

Projets / programmes	Objectifs / vision	Axes d'intervention	Secteur d'intervention	Population impactée / résultats	Type de conflit identifié	Politique/vision de l'état dans la zone	Indicateur de développement
Projet d'investissement en appui au développement économique local dans l'Extrême Nord, favorisant l'emploi et l'insertion des jeunes (approche HIMO)	Appuyer les communes de l'Extrême Nord dans le développement économique de leur territoire par des investissements dans les infrastructures socio-économiques et la création d'emploi pour les jeunes ruraux		Reconstruction relief & réhabilitation	Au terme du projet, 5500 jeunes sont bénéficiaires directs, soit 3500 emplois créés et 2500 jeunes formés. Les populations des 36 communes et les éleveurs sont bénéficiaires indirectes à travers la construction des pistes rurales et des mares.			
Projet d'Appui à la Résilience Socio-Économique des Jeunes Vulnérables (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua)	Contribuer au maintien de la stabilité, de la paix et la cohabitation pacifique du Cameroun, plus spécifiquement dans les trois régions septentrionales du pays, Extrême-Nord, Nord et Adamaoua. En plus, le projet a pour objectif spécifique d'améliorer la résilience socio-économique des jeunes vulnérables			Le projet cible les jeunes femmes et hommes vulnérables entre 18 et 35 ans dans 18 communes dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua. Considérés vulnérables sont les jeunes frappés par la pauvreté et le chômage ou le sous-emploi, les jeunes déplacés, les jeunes mères isolées et les orphelins, les jeunes			

	dans ces trois régions.			qui n'ont pas eu la possibilité de fréquenter l'école etc. La part des jeunes femmes vulnérables ciblées est d'au moins 30 pourcent. Dans le cadre des activités visant l'intégration économique des jeunes, 5.000 jeunes vulnérables bénéficieront directement d'un appui du projet. Les activités renforçant la cohabitation pacifique visent un groupe cible plus important; le total est estimé à 10.000 personnes.			
Programme de réponse à l'impact des mouvements de populations internes et externes dans les régions du septentrion du Cameroun	Contribuer au renforcement des capacités de résilience des populations affectées par les déplacements dans les régions frontalières du Nigeria au Cameroun en dynamisant le tissu économique et social						

<p>Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (Acefa)</p>	<p>La finalité du programme est d'améliorer durablement la productivité et le revenu des exploitations agricoles camerounaises et de réunir les conditions pour toucher 1.000.000 d'EFA d'ici 2035. Les objectifs spécifiques de la troisième phase en cours sont de : (i) améliorer la gestion technique et économique des exploitations (individuelles et collectives) et les capacités des organisations de producteurs à rendre des services à leurs membres ; (ii) promouvoir l'entrepreneuriat agricole et augmenter la production et la transformation dans les filières ; (iii) mobiliser l'Etat, la profession et les</p>	<p>1. 2008-2012 : phase « pilote » portant sur l'appui-conseil aux EFA, l'appui à la mise en œuvre de projets portés par les Groupements de Producteurs (GP) et par les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), et à l'amélioration des services rendus à leurs membres ; 2. 2012-2017 : phase de « déploiement » pour la poursuite des activités d'appui-conseil aux EFA, de financement, de gestion et de professionnalisation des GP et OPA, à l'échelle nationale, ainsi que la mise en place d'un Observatoire des EFA ; 3. 2017-2022 : phase de « pérennisation » qui vise à consolider les dispositifs mis en place au niveau national, ainsi qu'à</p>	<p>AGRICULTURE & SECURITE ALIMENTAIRE</p>	<p>Réseau de 2.000 conseillers répartis sur les 58 départements du Cameroun → 18.000 groupements de producteurs touchés, équivalent à 240.000 EFA accompagnés → Plus de 4.000 projets d'investissement collectifs financés, avec de forts impacts (revenus et retour sur investissement) pour les producteurs → Création d'une plateforme nationale des OPA pour animer le dialogue avec l'Etat, et structuration d'instances de cogestion aux différents niveaux décentralisés (local, départemental, régional)</p>	<p>Insécurité alimentaire</p>	<p>Répondre au défi de l'accroissement de la production agricole, qui constitue une des principales orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) adopté en 2009, en ceci qu'il contribue au développement équilibré de l'agriculture familiale et la promotion d'unités de production de taille plus importante.</p>	<p>Pour la phase de consolidation et de pérennisation du programme (2017-2022), les principaux résultats attendus sont de : (i) toucher 350.000 exploitations familiales d'ici 2022 ; (ii) améliorer les systèmes de production des EFA, GP et OPA en favorisant l'investissement des producteurs dans leurs outils de production ; (iii) accompagner les OPA à intégrer une vision entrepreneuriale et jouer un rôle d'opérateurs dans les chaînes de valeurs (conseil et défense des producteurs) ; (iv) créer 20.000 emplois et un excédent brut d'exploitation (EBE) additionnel global de 25M€/an.</p>
---	--	--	---	---	-------------------------------	---	---

	filières agricoles dans la gouvernance et le financement d'un dispositif de conseil pérennisé à l'horizon 2022.	transférer leur prise en charge par le gouvernement du Cameroun et les organisations professionnelles du secteur agricole.					
Appui au Programme Frontières de la CEEAC (APF-CEEAC)	Une gouvernance des frontières améliorée aux niveaux régional et national conduit à plus de paix, de sécurité et de coopération économique dans la région de l'Afrique centrale.	Améliorer la capacité d'action de la commission de la CEEAC : le projet permet à la CEEAC d'assurer la coordination et la définition de normes au niveau régional. Ce volet englobe la coordination du programme Frontières, le suivi et la communication. Renforcer les États et améliorer la gouvernance régionale des frontières : le projet aide les États à développer et à mettre en œuvre des stratégies axées sur les droits humains, par exemple en matière de coopération, de circulation de marchandises, de	Sécurité Santé				

		<p>santé ou de pastoralisme.</p> <p>Délimitation, démarcation et coopération sur les frontières pilotes : le projet apporte son appui aux États afin de définir plus nettement certains tronçons de frontière et de les rendre visibles. Ces activités sont assorties de plans de coopération et de campagnes de sensibilisation au niveau local.</p>					
<p>Le Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT) (2016-2020)</p>	<p>(i) le renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques,</p> <p>(ii) la préservation des écosystèmes et la valorisation des principales activités de production dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques,</p> <p>(iii) le renforcement de la paix sociale à travers une bonne gouvernance des ressources partagées</p>				<p>Conflit sur les ressources partagées</p>		

Le Programme « Résilience des Populations aux Effets du Changement Climatique (REPECC) »	Accompagner les interventions nationales dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes liés aux changements climatiques à travers la préservation des écosystèmes et l'amélioration de la résilience des populations.		Changements climatiques	700 Organisations Paysannes accompagnés dans l'adoption et la diffusion communautaire de certaines bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales adaptées aux changements climatiques ; (ii) réaliser les cartes des zones à risques climatiques ainsi que quatre (04) Plans d'Organisation de Secours (ORSEC) pour certaines des communes cibles (inondations, sécheresse, etc.) ; (iii) renforcer les capacités des radios locales dans la conception et la diffusion des programmes de sensibilisation et d'information sur les risques climatiques,			
Le Programme « Appui à la sécurisation et à la gestion	réduction de la pauvreté en milieu rural et des conflits			(i) le micro-zonage, les aménagements hydro-agricoles	conflits relatifs à l'utilisation des ressources agropastorales		

<p>intégrée des ressources agropastorales (PASGIRAP) »</p>	<p>relatifs à l'utilisation des ressources agropastorales ainsi que l'amélioration de la résilience au changement climatique des exploitations familiales du Nord-Cameroun.</p>			<p>et la restauration des terres dans les villages concernés ; (ii) la promotion du reboisement à objectifs multiples en associant les arbres pour jachères améliorées (26050), aux arbres fruitiers (3200), à ceux de la lutte contre l'érosion (3207) et aux arbres pour bois de chauffe et de service (876) ; (iii) la promotion de nouvelles techniques agropastorales adaptées au contexte des changements climatiques notamment la culture sur biomasse (141 ha), les cultures fourragères (25 ha),</p>			
<p>Programme pour le Développement Intégré et l'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du</p>	<p>L'objectif du programme est de contribuer à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes du bassin du Niger</p>						

Niger (PIDACC/NB)	aux changements climatiques grâce à une gestion durable des ressources naturelles.						
Le Programme d'accroissement de la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et à la gestion intégrée des ressources naturelles »)	accroître la résilience des communautés locales aux changements climatiques par le développement des moyens de subsistance résilients et la gestion intégrée des ressources naturelles						
Programme de Redressement Economique et Social Inclusif au Lac Tchad (RESILAC)	Le projet RESILAC intervient auprès de 80 000 bénéficiaires directs - avec un accent particulier sur les jeunes et les femmes	<p>1. RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET DE LA COHÉSION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale • Santé mentale et appui psychosocial • Gestion concertée des ressources naturelles <p>2. REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉINSERTION DES JEUNES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Économie locale et réhabilitation d'actifs communautaires 			Changements climatiques Sécurité	défis climatiques et sécuritaires de la région	

		<ul style="list-style-type: none"> • Formation et emploi des jeunes ruraux et des producteurs • Renforcement pratiques agro écologiques et des chaînes de valeur <p>3. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET PLAIDOYER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la gestion concertée du territoire : pouvoirs publics, collectivités territoriales, organisations de la société civile locale • Plaidoyer et capitalisation des résultats clés <p>4. APPRENTISSAGE ET GESTION DE CONNAISSANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système de suivi et d'évaluation des réalisations • Programme de recherche-action et d'apprentissage 					
Projet de renforcement de la résilience des populations des régions septentrionales du Cameroun (PRESEC)	Renforcer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité nutritionnelle dans le septentrion camerounais tout en		Sécurité alimentaire	L'Action s'adresse directement à 11.000 ménages soit plus de 81.000 personnes réparties entre 110 villages des 11 communes ciblées. Ces		L'Action s'intègre dans les axes 2 et 3 du PNIA, notamment le développement des filières de production et la gestion et la valorisation durable	

	contribuant à la cohésion sociale			personnes sont constituées entre autres de 33 696 femmes, de 31 104 hommes et de 16 200 enfants de moins de 5 ans. La population ciblée comprend des réfugiés et déplacés internes		des ressources naturelles. -Le Cadre Commun de Résultats pour la Nutrition (Nutrition/MINSANTE). -Le Plan Opérationnel de lutte contre la malnutrition dans les 4 régions du Nord (2015-2020) l'Action s'aligne avec le Programme d'Aménagement du territoire validé pour les régions de l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord. Enfin, l'Action cadre avec les orientations en matière de décentralisation, de création d'emploi et de réduction des risques suivant les principes de gouvernance inclusive et de renforcement des capacités en la maîtrise d'ouvrage des compétences transférées	
Projet de Développement de l'Élevage au Cameroun (PRODEL)	Améliorer la productivité des systèmes de production ciblés et la commercialisation de leurs produits pour les	Composante 1 : Amélioration de l'accès et de la fourniture des services d'élevage			Prévention et résolution des conflits agropastoraux		

	bénéficiaires sélectionnés et, d'apporter une réponse immédiate et effective en cas de crise ou d'urgence éligible.	<p>Composante 2 : Amélioration de la productivité des systèmes de production pastorale, de l'accès au marché et de la résilience des communautés pastorales</p> <p>Composante 3 : Appui au développement des chaînes de valeurs</p> <p>Composante 4 : Coordination, gestion, communication, et suivi du Projet</p>					
Facilité régionale de stabilisation pour le lac Tchad (FRS)	stabiliser les zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram grâce à un mécanisme multi-pays à plusieurs échelles, dont les activités couvrent la stabilisation et le redressement, la sécurité, le développement et le soutien institutionnel.		Sécurité		Conflits armés		
Projet de redressement et de développement de la région du	contribuer au redressement de la région du lac Tchad en soutenant la coordination	améliorer l'environnement propice à l'atténuation des risques, à la	Sécurité et sécurité alimentaire	Le nombre total de bénéficiaires du projet est estimé à 213.000 bénéficiaires directs	Conflit armé et pression sur les ressources		

<p>lac Tchad (PROLAC)</p>	<p>régionale et le suivi des crises, la connectivité et les moyens de subsistance agricoles dans certaines provinces de la République du Cameroun, de la République du Tchad et de la République du Niger</p>	<p>prévention des conflits et à la réduction de la pauvreté autour du lac Tchad par le biais d'une coordination régionale et d'une plateforme de connaissances/suivi ;</p> <p>améliorer la connectivité des zones éloignées et défavorisées par des investissements durables dans les travaux de réhabilitation des routes rurales et des petites infrastructures de transport ;</p> <p>soutenir le rétablissement des moyens de subsistance agricoles à l'aide d'investissements productifs et agricoles ciblés (polders, oasis et étangs) ;</p> <p>renforcer l'autonomisation des communautés par l'engagement des</p>		<p>et 1.450.000 bénéficiaires indirects</p>			
---------------------------	---	--	--	---	--	--	--

		citoyens, les activités de cohésion sociale et les travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre (TIPM)					
Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes du bassin du lac Tchad (PRESIBALT)	soutenir la gouvernance régionale et nationale du bassin du lac Tchad, la gestion intégrée des ressources en eau, le renforcement institutionnel, le suivi et les données, et les interventions sur les moyens de subsistance qui réduisent la pression sur les ressources et les écosystèmes du bassin	Les cinq projets au niveau national sont principalement axés sur la réduction et l'inversion de la dégradation des terres et de la déforestation, la conservation de la biodiversité du bassin et la promotion d'alternatives énergétiques renouvelables et à faible teneur en carbone qui réduisent la pression sur les écosystèmes.		15,3 millions de personnes vivant dans la zone d'impact du lac, à savoir le Cameroun, le Tchad, le Niger, le Nigeria et la République centrafricaine.			
Gestion durable des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad : Gestion appliquée des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad	Améliorer la gestion des ressources en eau afin d'augmenter la production agricole, tout en tenant compte des effets du changement climatique et des autres mesures transfrontalières		Droits de l'homme Sécurité Changements climatiques				

Investissement par Pays

Pays	Agence de financement	Coût de financement
Cameroun	AFD	9 694 000 000
Cameroun	BAD	6 529 416 667
Cameroun	BM	15 583 333 333
Cameroun	BM/MINEPAT	73 782 500 000
Cameroun	BMZ	1 375 000 000
Cameroun	FAO	2 234 536 700
Cameroun	FIDA	10 560 000 000
Cameroun	Fonds fiduciaire d'urgence	8 515 000 000
Cameroun	OIM	2 161 500 000
Cameroun	PNUD/CBLT	27 500 000 000
Cameroun	UE	31 906 084 262
Cameroun	UE/GIZ	8 678 750 000
	Total général	198 520 120 962
Pays	Organisation	Montant (€)
Tchad	ACF	6 799 899
Tchad	ACF, INTERSOS ET ACTED	6 400 000
Tchad	ACHDR	150
Tchad	ADES	25 784
Tchad	Aide Internationale de la Croix Rouge Luxembourgeoise	200 000
Tchad	AIRD	5 490 834
Tchad	ALIMA Alerte santé	
Tchad	APLFT	149 498
Tchad	CNARR	
Tchad	COGINTA	40 800 000
Tchad	Concern Worldwide	5 644 901
Tchad	Consortium JRS/CELIAF	596 073
Tchad	COOPI	1 283 549
Tchad	CRS	6 422 810
Tchad	CRT	847 149
Tchad	FAO	1 152 068
Tchad	FHI 360	0
Tchad	HCR	254 397
Tchad	Humanité & Inclusion (HI)	5 286 945
Tchad	Humanité& InclusionI/APSELPA	512 096
Tchad	IHDL	642 310
Tchad	INTERMOS	3 168 264
Tchad	IRC	3 387 448
Tchad	IRC en consotium avec COOPI/PADIESE/ID	10 000 000
Tchad	OXFAM	286 284 497
Tchad	OXFAM/CARE/ARDEK	11 682 160
Tchad	SECADEV	3 308 000
Tchad	UICN	43 090

Tchad	World Vision	2 934 579
	(vide)	
	Total général	403 316 502
Niger		
Niger	Banque Mondiale et Millenium Challenge Corporation	46 000 000 000
Niger	Banque mondiale	34 000 000 000
Niger	ACF-CARE-KARKARA	22 925 000 000
Niger	Agence Française pour le Développement	32 750 000 000
	Total général	135 675 000 000
Nigéria		
Nigéria	BAD	448 250 000
RCA	Partenaires	Montant contractualisé (Euros)
RCA	ACTED	368 599 285
RCA	AFD	2 096 000 000
RCA	CRS	272 382 405
RCA	DRC	4 597 021 870
RCA	Expertise France	2 423 500 000
RCA	FAO	1 297 101 740
RCA	WHH	4 126 488 210
RCA	WWF	245 490 070
	Total général	15 426 583 580
RDC	PNIA	1 125 630 000 000